

**AMICALE PHILATELIQUE YONNAISE**

**BULLETIN TRIMESTRIEL**



**REUNIONS MENSUELLES**

**SALON DES  
COLLECTIONNEURS  
en janvier**



# BULLETIN TRIMESTRIEL DE L'AMICALE PHILATELIQUE YONNAISE

## SOMMAIRE

N° 156

Mars 2018

4 - 7	Editorial	Philippe MARTON
8 - 9	Compte rendu Réunion du Conseil	le Bureau
10 - 14	Compte rendu Assemblée générale	le Bureau
15	Composition du Conseil et du Bureau	le Bureau
16	Répartition des tâches	le Bureau
17 - 20	Revue de presse	le Bureau
21 - 24	Vie de l'Amicale	Philippe MARTON
25 - 27	Nouveau Cachet philatélique de La Roche sur Yon	Jean-Marie LETERME
28 - 30	Les imprimantes Brother	Merry BERTRON
31 - 32	Les Belges en Antarctique (Errata)	Philippe MARTON
33 - 45	Clemenceau 1 <sup>ère</sup> partie	Francis GRANGIENS
46	Actualité Vendéenne	Jean-Marie LETERME
47 - 49	Réunion des Associations Vendéennes	Didier LAPORTE
50	Communiqué de presse – La Poste	Jean-Marie LETERME
51	Délais d'acheminement	Jean-Marie LETERME
52 - 54	Quelques curiosités	Jean-Marie LETERME
55	Nouveautés en bibliothèque	Jean-Marie LETERME
56	Mémento 2018	le Bureau

Directeur de la publication : Philippe Marton

Coordinateur à la rédaction et la mise en page : Francis Grangiens

Comité de rédaction : Francis Grangiens et Philippe Marton aidés par Michel Audureau

Diffusion – Informatique : Mathilde Chabot

Reproduction, même partielle, des articles de ce bulletin strictement interdite  
Sauf autorisation écrite du Conseil de l'A.P.Y. Dépôt légal n° 1762-035X

# Editorial

Ce premier bulletin de l'année 2018 reprend beaucoup de comptes rendus, de documents liés à notre dernière Assemblée Générale et autres textes liés à l'actualité philatélique. Les articles de fond sont un peu mis de côté.

Notre ami Francis GRANGIENS va essayer de boucler les commémorations du centenaire de la Grande Guerre (1914/1918) par quelques articles sur cette guerre et la Vendée. Ils seront répartis sur les quatre bulletins de cette année. On ne le remerciera jamais assez pour ses compétences et sa disponibilité.

Cette nouvelle année avait commencé avec la tenue du Salon de haute qualité grâce aux bénévoles de l'APY. Plus de 1000 entrées payantes est une performance de haute volée !!! Ce n'est pas un résultat anodin sur une seule journée.

Tout le monde avait remarqué l'absence de Danielle à son poste favori : le contrôle des entrées avec sa gestion très rigoureuse du flux des visiteurs. Son état de santé ne lui permettait pas d'être présente, à son grand désespoir. Son dernier coup de téléphone, la veille du Salon, reflétait bien son état.

Elle résumait sa situation par une expression bien vendéenne :

*"Je suis sur les cornes",* me disait-elle ....

Elle nous a quittés un mercredi à 4h30 du matin, ce mois de février. On ne la verra plus gérer la bibliothèque lors de nos réunions dominicales, ainsi va la vie ...

Notre passion, la philatélie, continue à vivre : n'oubliez pas la Fête du Timbre à la Salle de la Conserverie à Saint-Gilles-Croix-de-Vie les 10/11 mars 2018 et, aussi, les différents Salons qui vont se mettre en place en Vendée, durant les mois à venir.

Le Président : Philippe MARTON

Danielle, toujours disponible pour aider, était de tous les évènements.

*Napoléon le 08/08/08*



*Salon le 23/01/2005*



*Benjamin RABIER le 14/06/2014*



*Notre 1<sup>er</sup> pique nique le 06/06/2014*



# Hommage à Danielle

Durant sa vie active, comptable à la CAF de Vendée, Danielle était passionnée par beaucoup de choses : la lecture, la cuisine, les jeux de société, les voyages, ...  
en philatélie, sa passion : les ORCHIDÉES.

Vous avez ci-après quelques documents qui résument sa vie au sein de l'APY, en particulier "La Moulinette" parue dans le bulletin n° 75 de juin 1997. Elle est arrivée à l'APY en 1973. A l'époque, dixit Jean-Pierre HURTAUD, qui, lui, est rentré en 1971, on ne collectionnait et on ne parlait que de "Type Blanc", de "Semeuses", de "Cérès", de "Napoléon" .... Inutile de penser à autre chose. Heureusement, tout cela a bien évolué, ce qui a permis à Danielle de collectionner les timbres sur les orchidées.

Elle a exposé une seule fois, au Centre Culturel de St André d'Ornay, à la Roche sur Yon, en 1983 (voir documents joints).

Elle a participé activement à la vie de l'APY. Elle a été Vérificateur aux Comptes avant de rentrer au Conseil d'Administration en 1997 sous la Présidence de Michel AUDUREAU. Ses avis éclairés étaient écoutés et souvent pris en compte pour améliorer le fonctionnement de l'Association.

Ces dernières années, elle s'occupait de la bibliothèque.

LISTE DES EXPOSANTS			
N° des Cadres			
<u>PREMIERE SALLE</u>			
1 à 5	Joyaux ailes, LES PAPILLONS	J.P. HURTAUD	LA ROCHE
6 à 10	La CITE DU VATICAN	Mme M. COMPAGNON	FONTENAY
11 à 14	P.P. RUBENS	G. ARCHAMBAUD	SAINT-GILLES
15 à 18	NAPOLÉON 1°	J.M. DELELIS	LA ROCHELLE
19 à 22	HISTOIRE DU CHEMIN DE FER	FR. PLACES	POITIERS
23 à 26	LES ORCHIDEES	Melle D. CLERC	LA ROCHE
<u>DEUXIEME SALLE</u>			
27 à 29	La RESISTANCE AU NAZISME	Mme B. LABLANCHE	FONTENAY
30 à 32	LES INSTRUMENTS A VENT DANS LA PHILATELIE	Mme J. MOULINIER	SAUJON
33 à 38	LES OISEAUX DU MONDE	A. RAVINET	LA ROCHELLE
39 à 43	LES ORCHIDEES	Mme M. BECQUES	LES SABLES
44 à 48	CONCORDE	H. GILLAIZEAU	LA ROCHE
49 à 54	DES CHAMPIGNONS SUR TOUTES LES TABLES	E. MOREAU	LA ROCHE
55 à 60	L'ATOME, CET INCONNU	L. RITTENER-RUFF	NIORT
61 à 64	TIMBRES SUR TIMBRES	D. PERISSE	LA ROCHE
65 à 67	DU CULTE DU TAUREAU A LA TAURONACHIE	Mme S. DANDURAND	FONTENAY
68 à 73	L'ELECTRICITE ET LE TIMBRE	E. HOEHN	CHATELLERAULT
<u>CLASSE D'HONNEUR</u>			
74 à 81	L'HISTOIRE DE L'AUTOMOBILE	R. LEVILLAIN	PARIS
	INITIATION A LA PHILATELIE	E. GLEMAREC	CONCARNEAU
<u>COMPOSITION DU JURY</u>			
. Monsieur P. GUERRIER, de NICE			
. Monsieur R. LEVILLAIN, de PARIS			
. Monsieur E. GLEMAREC, de CONCARNEAU			

N'OMETTEZ PAS DE VISITER

**L'EXPOSITION REGIONALE  
de PHILATELIE THEMATIQUE**

organisée par l'Amicale Philatélique Yonnaise  
avec la participation de la Ville de LA ROCHE-SUR-YON

**les 8 et 9 OCTOBRE**

au CENTRE SOCIO-CULTUREL DE St ANDRE D'ORNAY  
près route des Sables - LA ROCHE-SUR-YON  
(voir plan au verso)

avec informations diverses sur la Philatélie Thématique  
et présentation de Médailles de la MONNAIE DE PARIS

Heures d'ouverture : 10 H à 18 H

Entrée gratuite

---

**FOYER PILOTE      LUMINAIRES**

35, BOULEVARD ARISTIDE-BRIAND - LA ROCHE-SUR-YON

**GRAND CHOIX      -      POUR BIEN VOUS SERVIR**

Merci à Jean-Pierre HURTAUD et à Jean-Marie LETERME pour avoir fouillé les archives et retrouvé quelques documents.



## LA MOULINETTE

*Bonjour,*

*Je suis Danielle Clerc, Yonnaise depuis Février 1951 (dernière mutation de mon fonctionnaire de papa). Aux dires de mes nièces, j'appartiens au "moyen âge" puisqu'en Juillet 1996, j'ai fêté mes cinquante ans.*

*Je dois bien avouer qu'étant enfant, les timbres n'avaient pas d'intérêt pour moi. Je préférais jouer aux billes ou aux indiens avec les voisins, sur la place du marché ou sous les anciennes marquises des halles. Ma seule collection à l'époque était celle d'images d'une marque de chocolat. Celles-ci étaient collées dans les cases réservées de l'album correspondant à chaque série, une fois complet il présentait un attrait très diminué. Le plus motivant (mise à part la gourmandise) résidait dans les échanges avec l'épicière ou les copines d'école.*

*Puis j'ai commencé à découper les timbres sur les enveloppes et sur les cartes postales; j'ai également "prélevé" dans les classeurs de ma soeur aînée.*

*Toutes ces richesses, classées par pays, étaient soigneusement collées sur des pages de cahiers. L'âge venant, les albums ont remplacé les cahiers, les charnières ont pris le relais de la colle (vous savez celle qui avait un goût d'amandes).*

*Comme j'ai toujours eu un côté "ne pas jeter, ça peut toujours servir", je me suis retrouvée avec un nombre certain de timbres, pas toujours en bon état, et avec une majorité de fleurs et de cactées. La sélection s'est faite d'elle-même, avec cependant une préférence pour les roses et j'ai poursuivi mes achats de pochettes avec trop souvent des séries incomplètes, comme j'ai pu le constater quand j'ai ultérieurement consulté les catalogues.*

*Le 2 Mai 1967, je suis entrée à la Caisse d'Allocations Familiales comme mécanographe. Trente ans après, j'y suis toujours mais comptable. C'est là que le directeur adjoint de l'époque m'a parlé de l'A.P.Y., de collection classique, thématique mais je n'étais toujours pas motivée. J'ai attendu 1973 pour ma première participation à une réunion place Albert 1<sup>er</sup>.*

*La première impression n'a pas été très positive. Je débarquais avec mes 26 ans dans un groupe "d'anciens" que je trouvais très sérieux, au vocabulaire hermétique : semeuse, type blanc et autre jargon propre à la philatélie. Je me suis accrochée pour comprendre, j'ai écouté et surtout j'ai beaucoup lu pour pouvoir organiser ces timbres endormis dans leurs classeurs.*

*Pendant plusieurs années, j'ai complété les séries, acheté des nouveautés; en vérité, j'ai surtout entassé jusqu'à la fin de 1982 où j'ai été sollicitée pour une exposition. Là, j'ai dû choisir parmi mes trésors et, ayant relativement peu d'orchidées, j'ai pensé que ce serait plus simple et rapide à réaliser.*

*Mauvaise déduction, car je me suis prise au jeu et, pour présenter une étude assez poussée, j'ai dû acquérir bon nombre de revues horticoles, de livres spécialisés, de timbres, d'enveloppes, d'oblitérations, enfin de quoi travailler. Et, à l'Exposition Régionale Thématique d'Octobre 1983 à La Roche Sur Yon, il m'a été attribué une médaille de bronze. Ceci était ma première expérience en exposition, mais aussi la dernière. Mes orchidées se sont promenées dans plusieurs villes mais simplement pour faire connaître cette fleur si captivante.*

*Depuis, j'ai un peu délaissé les timbres et je me suis tournée vers les cartes postales de St Cyr Sur Loire, ma ville natale, et maintenant j'envisage un retour à la philatélie avec les émissions de 1946. Quant à la collection de cendriers, elle se porte très bien avec plus de 900 unités.*

*Bien que n'étant pas assidue aux réunions (et je m'en excuse), j'y passe toujours des moments agréables; comme nous nous connaissons tous depuis un certain temps et même un temps certain avec quelques uns, nos relations sont chaleureuses.*

*Etant une piètre oratrice, je ne saurais être une animatrice intéressante, mais étant bonne auditrice, chaque conférencier a su me faire partager sa passion pour ses recherches et sa joie de la découverte, quel que soit le thème abordé.*

*Que dire de mes passe-temps ? Ils sont très variés et vont du bricolage (surtout la tapisserie) à la lecture, du basket aux dessins animés, sans oublier les jeux en famille. Quant aux vacances, elles sont toujours bien employées, qu'elles se passent dans le Gers ou beaucoup plus loin (si vous connaissez des collectionneurs de savonnettes ou d'allumettes j'en ai encore en réserve).*

*Si cette moulinette vous a semblé un peu longue, n'oubliez pas la surface de la moulinée ! Et maintenant si nous laissons Christian Dupont se dévoiler.*

*Toujours de bonne humeur*



*AG décembre 2011*



*Réunion juin 2010*



*AG décembre 2009*

# **Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration, le 13 octobre 2017.**

Présents : Michel AUDUREAU, Pierre BARBIER, Mathilde CHABOT, Danielle CLERC, Richard COQUET, Jean-Paul LAPOTRE, Norbert LE NOAC'H, Philippe MARTON, Pierre PRUD'HOMME, Jacques RAIMONDEAU.

Absent : Francis GRANGIENS.

Excusés : Guy BERNARD, Yves DELATER, Jean-Pierre HURTAUD, Denis MARECHAL.

**1 - Adoption du PV de la réunion du C.A, le 24 mai 2017** : adopté à l'unanimité.

**2 - Congrès du GPCO les 21 et 22 octobre 2017 à Availles en Châtellerault.**

Les représentants de l'APY au Congrès du GPCO 2017 sont :

Le samedi après-midi 21 octobre, à la réunion des présidents : Pierre PRUD'HOMME. Questions à aborder :

- \* la localisation du Congrès 2019 à Sainte-Hermine sans concertation? (lire le CR du GPCO du 24 juin 2017).
- \* le GPCO doit faire un appel officiel par lettre aux Présidents d'associations du département concerné.

Le dimanche 22 octobre au Congrès : Michel AUDUREAU et Jacques RAIMONDEAU. Pas de mandats particuliers.

La participation financière de l'APY au Congrès sera de 150€, Richard enverra un chèque.

**3 - Assemblée Générale du 10 décembre 2017.**

Renouvellement du tiers sortant :

- \* Sont renouvelables : Michel AUDUREAU, Mathilde CHABOT, Jacques RAIMONDEAU, Philippe MARTON, Pierre PRUD'HOMME.
- \* Démissionnaire : Denis MARECHAL (rééligible en 2018).
- \* Ne se représente pas : Michel AUDUREAU.
- \* Représentant des "Jeunes", rééligible tous les ans : Norbert LE NOAC'H.
- \* Deux places au CA sont libres, un appel à candidatures sera fait avec l'envoi de la convocation.

La convocation à l'AG doit être envoyée un mois avant le 10 décembre 2017.

Le repas se fera chez "JUJU", Pierre PRUD'HOMME est chargé de choisir le menu et de négocier le prix. La participation demandée aux adhérents sera de 15€, le reste est pris en charge par l'APY. Pour les personnes extérieures, le prix demandé est de 31€. La réponse sera donnée avant le 1<sup>er</sup> décembre 2017. Le bulletin d'inscription et le menu seront envoyés avec la convocation.

La cotisation est maintenue à 26€ par adulte, elle sera gratuite la 1<sup>ère</sup> année pour les "Jeunes" (nouveau) et 7€ l'année suivante.

Les Commissaires aux comptes sont renouvelables tous les ans. Les titulaires sont Amédée DUPOND et Robert JACQUET.

Le problème des lots pour la tombola est posé mais non résolu. Le stock de lots pour les tombolas de l'APY est épuisé.

#### **4 - Salon 2018.**

La situation du "Chargé de Sécurité" est en cours : Pierre BARBIER suit le dossier. Pierre BARBIER est chargé de contacter le traiteur "Société ROIRAND" pour négocier le prix et la composition du repas du midi.

L'organisation avec les bénévoles sera abordée à l'AG. L'organisation du Salon sera bouclée à la réunion du CA pour l'élection du "Bureau" (début janvier).

#### **5 - Questions diverses.**

Monsieur Gérard BARREAU, notre correspondant au Crédit Mutuel, part pour de nouvelles fonctions. Nous attendons le nom de son remplaçant.

Richard fait un point sur la trésorerie. Sur le budget 2017, les dépenses prévues sont de 20100€, les dépenses actuelles sont de 18992€.

Le Président soumet le projet d'acheter 1 ou 2 vitrines d'exposition. Après discussion, cela ne paraît pas utile. A la place, lors de l'AG, il sera évoqué l'achat de cadres "GRINANT" pour les expositions avec, à long terme, l'objectif de renouveler l'ensemble des cadres de l'APY.

Des philatélistes vendéens ont signalé qu'ils ne recevaient aucune information sur le bulletin de l'APY. Pourtant ce bulletin est transmis à tous les Présidents de toutes les associations du GPCO. La transmission se faisant très mal, il sera demandé à Irène DANIEL de rappeler les coordonnées du site de l'APY dans la gazette du GPCO.

Le Président ayant reçu le dossier d'inscription à PhilexFrance 2018 pour exposer, il sera transmis à tous les adhérents.

Le trésorier a reçu le renouvellement de l'abonnement à La Philatélie Française pour les abonnés de l'APY : 22€ pour l'année à venir.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h.

Le Président



# Assemblée Générale Ordinaire du 10 décembre 2017

Le Président, Philippe MARTON, ouvre la séance à 9 h 15 suivant l'ordre du jour envoyé aux adhérents le 6 novembre 2017. L'ordre du jour est accepté sans modification.

Avant de commencer, il demande une minute de silence pour toutes les familles qui ont été frappées par le décès d'un proche au cours de l'année 2017, en particulier pour Claude BELLEIL qui a tant fait pour l'APY.

## **1 - Adoption du PV de l'A.G.O. du 13 décembre 2016.**

Après vérification du quorum, le compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire, publié dans le bulletin n°152 (mars 2016), est adopté à l'unanimité.

## **2 - Rapport moral et bilan des activités 2017.**

Philippe MARTON indique que l'APY compte au jour de l'AG 58 adhérents adultes et aucun jeune. Deux démissions et deux nouvelles adhésions ont été enregistrées.

Il rappelle ensuite les activités de l'année :

◆ Le Conseil d'Administration s'est réuni à 4 reprises : 6 janvier, 7 avril, 20 mai et 13 octobre 2017.

◆ Le 8 janvier 2017 : galette des rois.

◆ Le 22 janvier 2017 : 35<sup>e</sup> Salon des collectionneurs. Il y a eu 909 entrées (contre 963 en 2016, soit 54 entrées en moins) et 43 négociants (40 en 2016). Un tirage au sort a eu lieu toutes les heures avec 347 bulletins déposés dans l'urne (494 en 2016). Le Salon se tiendra toujours aux Oudairies en 2018 et 2019 (prévu le 21 janvier).

◆ Le 4 mars 2017 : dispersion du GPCO. L'APY était représentée par Philippe MARTON avec ses lots et des lots d'adhérents. Le règlement est modifié (voir le CR du GPCO du 8 avril 2017) : les lots acquis devront être contrôlés avant paiement pour éviter toutes contestations, retenue de 5% pour les bailleurs comme pour les circulations. Pour 2018, la date est fixée au 3 mars.

◆ Le 11 juin 2017 : pique-nique de l'APY au "Terrain d'Aventure des Forges" avec 21 participants (25 en 2016). Le soleil était au rendez-vous, journée sympathique et toujours des "pros" autour du barbecue. Prochain RDV le 10 juin 2018 (réservation effectuée).

◆ 21 et 22 octobre 2017 : Congrès du GPCO à Availles en Châtellerauld (86). Deux représentants de l'APY étaient présents, Pierre PRUD'HOMME à la réunion des Présidents le samedi après-midi et Jacques RAIMONDEAU et Pierre PRUD'HOMME au Congrès le dimanche matin. Election d'une nouvelle équipe au GPCO pour 3 ans, Jean-François DURANCEAU ne renouvelant pas sa fonction de Président. Pour information, c'est Mr LOÉDEC (Président de l' Amicale de Rochefort ) qui prend les rênes du GPCO.

◆ Les réunions mensuelles avec conférence :

5 février : *vieux papiers* par Francis GRANGIENS

2 avril : *les origines du bulletin de l'APY* par Jean-Pierre HURTAUD

4 juin : *les entiers postaux* par Christian GAUTIER

01 octobre : *insuline et pénicilline* par Pierre BARBIER

26 novembre : *cachets de bureaux militaires en opération* par Michel AUDUREAU

◆ Quatre numéros du bulletin ont été édités cette année. Le Président remercie les adhérents qui ont proposé des articles et fait toujours appel aux bonnes volontés pour en rédiger en 2018. Les adhérents non équipés en informatique ont toujours un exemplaire papier. Quelques exemplaires en couleur sont édités pour les différentes archives.

Il faut aussi souligner l'excellent travail effectué par MATHILDE, pas moins de 170 courriels envoyés pour la saison 2016/2017. Un grand MERCI pour son dévouement.

- ◆ Bibliothèque : de nombreux catalogues ont été renouvelés, pour une dépense totale de 731 € (pour 2016 : dépense de 724 €). Il est toujours possible de s'abonner aux revues philatéliques à tarifs préférentiels : *Timbres Magazine*, *L'Echo de la Timbrologie*, *La Philatélie Française*. Les ouvrages coûtent de plus en plus cher et deviennent très volumineux . Gros travail de Jean-Marie LETERME pour mise à jour et archivage des documents (archives de l'APY). La numérisation des bulletins de l'amicale est en cours.

Le rapport moral d'activité est adopté à l'unanimité.

### **3 - Compte-rendu financier 2017.**

Richard COQUET, trésorier, présente les comptes de résultats 2017 sous forme d'un tableau recettes/dépenses. Un léger déficit a été constaté sur le pique-nique.

Le 30/11/2016, nous avons en caisse 1033,89 € et 153 € en espèces, sur le livret CM 10551,23 €.

Au 30/11/2017, nous avons 329,25 € en caisse et 11941,29 € sur le livret CM. En dehors des cotisations, l'essentiel des recettes provient du Salon, grâce à la subvention de la Ville qui couvre la location de la salle des Oudairies.

En 2017, le Crédit Mutuel a accordé une subvention de 300 €, qui sera renégociée en 2018/2019. Aucune créance n'est à signaler.

### **4 - Rapport des vérificateurs aux comptes.**

Amédée DUPOND lit le rapport des deux vérificateurs, Robert JACQUET et lui-même (voir en annexe). Les vérificateurs proposent à l'assemblée de donner quitus à Richard COQUET pour sa bonne gestion des comptes de l'APY en 2017.

Le compte-rendu financier et le rapport des vérificateurs sont adoptés à l'unanimité, moins une abstention.

### **5 – Compte-rendu des activités réservations nouveautés France et Monaco.**

Suite au décès de Claude BELLEIL, Pierre PRUD'HOMME est en charge du service pour les nouveautés de Monaco.

Le nombre de réservataires est de 7 pour les nouveautés France et 3 pour Monaco. Pour 2017, le montant total des réservations est de 2108,39 €.

### **6 – Compte-rendu de l'activité circulations.**

Alain BONNEAU constate toujours quelques erreurs. Il rappelle qu'aucune case ne doit rester vide, celui qui fait un achat doit obligatoirement mettre son numéro d'adhérent.

Les règlements, par chèques ou espèces, doivent être effectués par circulation. Le bénéfice pour l'APY est de 70 € en 2017 (215 € en 2016). Six bailleurs ont fourni des carnets et dix-neuf adhérents ont bénéficié de ce service. Beaucoup de travail pour le responsable pour peu de bénéfices pour l'APY, mais c'est un gros plus pour les bénéficiaires de ces circulations.

Signaler à Alain BONNEAU toute demande particulière : il contactera les bailleurs pour constituer des carnets répondant, si possible, à ces demandes.

### **7 - Budget prévisionnel 2018 et montant de la cotisation 2018.**

A l'aide d'un tableau, Richard COQUET présente le budget prévisionnel établi sur la base des recettes/dépenses 2017.

Pour les cotisations, il part sur une hypothèse de 55 adhérents, 58 adhérents pour 2017.

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité moins une abstention.

Le Conseil d'Administration propose de ne pas augmenter le prix des cotisations :

- adultes : 26 €,
- jeunes : offerte par l'APY pour toute nouvelle adhésion en 2018.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité sans questions particulières. Cela fait, maintenant, 12 ans que le montant de la cotisation est inchangé.

## **8 - Renouveaulement du tiers sortant.**

Les statuts prévoient un Conseil d'Administration de 11 à 14 membres, plus un représentant des jeunes.

Sont renouvelables en 2017 :

AUDUREAU Michel, CHABOT Mathilde, MARTON Philippe,  
PRUD'HOMME Pierre, RAIMONDEAU Jacques.  
Représentant des Jeunes : Norbert LE NOAC'H.

Se représentent :

CHABOT Mathilde, MARTON Philippe, PRUD'HOMME Pierre, RAIMONDEAU Jacques,  
Norbert LE NOAC'H, représentant des Jeunes.

Ne se représente pas : AUDUREAU Michel.

MARECHAL Denis est démissionnaire.

Deux postes à pourvoir, se sont portés candidats au C.A. dans l'ordre d'arrivée des candidatures :

LETERME Jean-Marie, BADAN Michelle

Les candidats sont élus à main levée à l'unanimité.

Le prochain CA aura lieu le 05/01/2018.

## **9 - Désignation des vérificateurs aux comptes.**

Pour 2017, les deux vérificateurs aux comptes étaient DUPOND Amédée et JACQUET Robert.

Mr Robert JACQUET ne se représentant pas, il y a une place à pourvoir.

GOUDESSENNE Michel fait acte de candidature.

Vote : les deux candidats sont élus à l'unanimité pour un an .

## **10 - Programme des réunions 2018.**

Le calendrier des réunions et dates à retenir a été distribué à chaque adhérent présent.

Les réunions des dimanches 25/02, 29/04 et 30/09 seront réservées à des ventes et échanges entre adhérents.

Des conférences sont programmées les :

- 4/03 : *Visite imprimerie des Timbres-Poste* par JP HURTAUD et Didier LAPORTE.
- 1/04 : *Conférence à préciser* par Jacques RAIMONDEAU.
- 3/06 : *La Maximaphilie* par Pascal BANDRY.
- 7/10 : *Les événements Croix-Rouge qui rapportent de l'argent* par Pierre BARBIER.
- 25/11 : *La Race Charolaise* par JM LETERME.

## **11 - Questions diverses.**

\* - 36<sup>e</sup> Salon des collectionneurs

Pierre BARBIER fait le point :

- 37 négociants inscrits pour le moment (en augmentation par rapport à fin 2016), 140 tables déjà réservées : la réservation est aussi ouverte aux adhérents de l'APY.
- Le déjeuner, gratuit pour les bénévoles, coûtera 11,50 € pour les autres personnes, au menu : *entrée, plats au choix (jambon-mogettes ou blanquette de veau-riz), fromage et dessert.*
- Des bénévoles sont sollicités pour assurer le bon déroulement de cette journée.
- Quatre expositions d'objets non philatéliques seront proposées, complétées par des extraits de collections.

\* - Fête du Timbre 2018

Pour 2018, les thèmes retenus sont les voitures anciennes (timbre) et les rallyes automobiles (bloc). La Fête du Timbre se déroulera à St Gilles Croix-de-Vie.  
Nouveauté pour exposer : présentation "coup de cœur", soit une page format A4 sur un sujet choisi par l'exposant (documents pas forcément philatéliques).  
Dossier d'inscription en cours d'envoi pour les adhérents qui veulent exposer. Les passeports doivent être obligatoirement de couleur bleu.

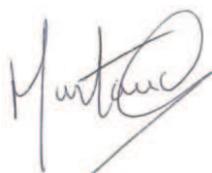
\* - Autres informations

Rectification dans le calendrier des dates à retenir : expo régionale et congrès du GPCO se tiendront les **20 et 21 octobre** à Coulonges sur l'Autize.  
La Nationale Jeunesse – Timbre Passion se déroule sur 3 jours : **26-27-28/ octobre 2018** à Périgueux.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 12 h 15.

Après le traditionnel tirage de la tombola, et en attendant le repas chez "JUJU", le verre de l'amitié est servi à tous les participants de cette AG 2017.

Le Secrétaire Adjoint,



Jean-Pierre HURTAUD

Le Président,



Philippe MARTON

---

## Rapport des vérificateurs chargés de la vérification des comptes de l'APY

Nous avons apporté quelques modifications à la situation comptable établie initialement par le trésorier et qui présente maintenant un relevé très détaillé des postes le concernant en espérant que vous serez satisfaits de cette nouvelle présentation qui fait apparaître également les postes de trésorerie ainsi que les capitaux propres. La comptabilité est assurée suivant le principe des dépenses et des recettes qui est aussi fiable qu'un autre, sauf si elle comporte des comptes de compensation dont le solde n'est pas reporté sur l'exercice suivant impactant, de ce fait, le résultat de l'exercice en cours. Ainsi, le poste "nouveautés France" qui présente un solde, en recettes, supérieur aux dépenses de 71,46€ alors que vraisemblablement, à ce jour, certains abonnés sont encore redevables d'une partie de leurs achats qu'il y a lieu d'y ajouter et dont la somme totale doit être déduite du résultat de 2017. Ce qui laisse supposer que le résultat de 2016 aurait été affecté des recettes encaissées en 2017.

Dans l'actif de l'association, les cadres d'exposition très anciens de très faible valeur peuvent être considérés comme amortis. Par contre, le poste "bibliothèque, qui prend en charge annuellement pour environ 600€ le renouvellement des catalogues périmés, représente, hors les catalogues de cotation, une documentation variée et très importante qui ne se déprécie nullement et mériterait peut-être d'être estimé ?

Nous tenons à remercier Richard COQUET qui a établi la comptabilité conformément aux années précédentes et pour la collaboration qu'il nous a apportée pour l'établissement de ce rapport et lui accordons "quitus" entier et sans réserves pour sa gestion.

Nous signalons, que sur "Internet", il est possible de télécharger "un logiciel comptable et gratuit des associations" et que son adoption faciliterait grandement l'établissement des compte de gestion en les simplifiant considérablement.

Le 30 novembre 2017

Les vérificateurs



Amédée DUPOND



Robert JACQUET

---

## Rapport RESERVATIONS et NOUVEAUTES

Contrairement aux années précédentes, félicitations à Philaposte, le logiciel est enfin au point, tous les timbres commandés ont été livrés et facturés sans aucun problème.

Lorsque j'ai lancé le service de réservation pour les timbres adhésifs d'entreprises et les timbres personnalisés en feuille nous avons 25 réservataires.

Michel FOURNIER, pour les timbres, blocs et carnets de France, avait 26 réservataires.

Claude BELLEIL, pour les timbres de l'Office des Timbres de Monaco, avait 12 réservataires.

La disparition des adhérents abonnés, par décès ou ne voulant pas suivre le volume des nouveautés, la médiocrité des visuels, ensuite la prolifération des carnets adhésifs, a mis un sérieux coup de frein aux réservations en 2000. Puis en 2015, PHILAPOSTE impose, par regroupement, la réservation mensuelle, avec les contraintes d'engagement et de choix dans les catégories, aux abonnés par pochettes trimestrielles dans les bureaux de poste.

A ce jour, voici le résultat :

\* - Timbres de FRANCE, 7 réservataires.

\* - Timbres de MONACO, 3 réservataires.

\* - Timbres d'ANDORRE, 1 réservation (à La Poste de La Roche sur Yon pour garder le compte et le contact.

Pour information, les quantités et le coût pour un exemplaire :

\*- FRANCE 50 timbres : 55,46€ - 8 souvenirs : 28,47€ - 11 blocs : 48,33€

1 carnet gommé : 12,64€ - 12 carnets adhésifs : 11,72€

**TOTAL : 246,62€**

\* - MONACO 1carnet – 36 timbres – 4 blocs

**TOTAL : 72,49€**

\*- ANDORRE (France) 14 timbres - 1 bloc

**TOTAL : 23,65€**



Pierre PRUD'HOMME

# Composition du Conseil et du Bureau en 2018

## Les membres du Conseil d'Administration.

Michèle BADAN – Pierre BARBIER – Guy BERNARD – Mathilde CHABOT – Danielle CLERC -  
Richard COQUET – Yves DELATER – Francis GRANGIENS – Jean-Pierre HURTAUD – Jean-Paul  
LAPOTRE – Jean-Marie LETERME - Philippe MARTON – Pierre PRUD'HOMME – Jacques  
RAIMONDEAU

## Le Bureau

### Président :

**MARTON Philippe** [martonphilippe@free.fr](mailto:martonphilippe@free.fr)  
*76, Boulevard des Belges*  
*85000 La Roche sur Yon* 02.51.05.10.91

### Vice-Présidents :

**GRANGIENS Francis** [francis.grangiens@orange.fr](mailto:francis.grangiens@orange.fr)  
*6, Route de Nantes*  
*85210 Sainte Hermine* 02.51.27.35.25

**PRUD'HOMME Pierre** [pierre.prudhomme@sfr.fr](mailto:pierre.prudhomme@sfr.fr)  
*N° 109 - La Tranquillité – Chaillé sous Les Ormaux*  
*85310 Rives de l'Yon* 02.51.34.90.11

### Trésorier :

**COQUET Richard** [coquet.richard@orange.fr](mailto:coquet.richard@orange.fr)  
*31, Rue des Primevère*  
*85430 Neuil Le Dollent* 02.5107.97.52

### Secrétaire :

**BERNARD Guy** [guyleve@orange.fr](mailto:guyleve@orange.fr)  
*34, Rue de La Soulinière*  
*85430 Aubigny - Les Clouzeaux* 02.51.36.07.69

### Réservations : nouveautés et hors abonnements :

**PRUD'HOMME Pierre** [pierre.prudhomme@sfr.fr](mailto:pierre.prudhomme@sfr.fr)  
*N° 109 - La Tranquillité – Chaillé sous Les Ormaux*  
*85310 Rives de l'Yon* 02.51.34.90.11

## Le représentant des "Jeunes"

**Norbert LE NOAC'H**

# Répartition des tâches en 2018

<u>Représentant des "Jeunes" :</u>	<b>LE NOAC'H Norbert</b>
<u>Responsable des "Jeunes" :</u>	<b>CHABOT Mathilde</b> aidée par HURTAUD Jean-Pierre, LAPOTRE Jean-Paul
<u>Responsable du matériel :</u>	<b>PRUD'HOMME Pierre</b> aidé par HURTAUD Jean-Pierre
<u>Responsable Bibliothèque :</u>	<b>CLERC Danielle</b> aidée par LAPOTRE Jean-Paul, RAIMONDEAU Jacques, Jean-Marie LETERME
<u>Responsables Salon :</u>	<b>BARBIER Pierre</b> pour la partie administrative <b>DUPOND Amédée</b> pour la partie "Marchands" <b>PRUD'HOMME Pierre</b> pour l'affichage et le fléchage
<u>Bulletin :</u>	
Directeur publication	<b>MARTON Philippe</b>
Responsable bulletin	<b>GRANGIENS Francis et MARTON Philippe</b>
Coordinateur à la rédaction et à la mise en page	<b>GRANGIENS Francis</b>
Comité de rédaction	<b>GRANGIENS Francis, MARTON Philippe</b>
Rubriques :	
<i>Philatélie et oblitérations         vendéennes</i>	<b>LETERME Jean-Marie</b>
<i>La vie de l'Amicale</i>	<b>MARTON Philippe</b>
Diffusion - Informatique	<b>CHABOT Mathilde</b>
<u>Site WEB :</u>	<b>CHABOT Mathilde et LETERME Jean-Marie</b>
<u>Trésorier adjoint :</u>	<b>PRUD'HOMME Pierre</b>
<u>Secrétaire adjoint :</u>	<b>HURTAUD Jean-Pierre</b>
<u>Réservation timbres :</u>	<b>PRUD'HOMME Pierre</b>
<u>Intendance :</u>	<b>PRUD'HOMME Pierre</b> aidé par LAPOTRE Jean-Paul

## Les bons plans du week-end

### 1 36<sup>e</sup> Salon des collectionneurs à La Roche



Philippe Marton, président de l'Amicale philatélique yonnaise, et Jean-Pierre Hurtaud, collectionneur.

L'Amicale philatélique yonnaise organise la 36<sup>e</sup> édition de son salon des collectionneurs, aux Oudairies.

Pour trouver la pièce qui manque à sa collection : une cinquantaine de marchands dans les domaines de la philatélie, la cartophilie, la numismatique (la monnaie), les livres anciens, les fèves, petits objets de collection ou autres jouets, sont annoncés.

Mais des passionnés présenteront aussi leur collection : on pourra ainsi

voir, dimanche, des maquettes de bateaux motorisées, de Renault Alpine, des cirques et tracteurs miniatures, ou encore des cartes à jouer et savonnettes. À noter : une centaine de pages regroupant des documents sur Clemenceau, en cette année centenaire de l'armistice de la Grande Guerre.

**Dimanche 21 janvier**, de 9 h à 18 h, aux Oudairies. 2 €, gratuit pour les jeunes de moins de 16 ans.

Journal de la Vendée n° 237

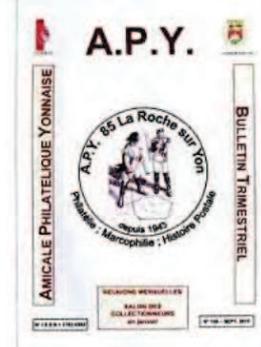
21 JANVIER / LA ROCHE-SUR-YON

## 36<sup>e</sup> SALON DES COLLECTIONNEURS

Avez-vous l'âme d'un collectionneur ? Si oui, rendez-vous le 21 janvier, de 9h à 18h, au Parc des Oudairies de La Roche-sur-Yon pour le 36<sup>e</sup> salon des collectionneurs. Timbres, monnaies, médailles, fèves... Tous ces objets seront exposés et disponibles à la vente lors de ce rassemblement, organisé par l'Amicale philatélique yonnaise. L'année dernière, l'événement avait attiré plus de 1000 personnes, venues examiner les trésors de plus de 40 marchands.

**Informations :** 02 51 31 12 25

Tarif : 2 €



■ Suivons les Belges en Antarctique dans le bulletin n°154 daté septembre de l'Amicale philatélique yonnaise (siège social: 76 bd des Belges 85000 La Roche-sur-Yon; tél 02 51 05 10 91, martonphilippe@free.fr). On commence en 1897 avec la « Belgica » pour la première expédition antarctique belge de Frederick Cook, Roald Amundsen et Adrien de Gerlache de Gomery qui sont les premiers à hiverner sur la banquise. Pour retrouver la mer libre et faire le voyage retour, il leur faudra creuser un canal sur 10 km durant deux mois d'efforts titanesques. De nombreux souvenirs ont été édités pour le centenaire de l'expédition en 1997. Pour l'année géophysique internationale 1957/1958 le fils d'Adrien Gaston de Gerlache de Gomery monte une nouvelle expédition pour le pôle Sud: un timbre belge est émis au profit de l'expédition qui emporte du courrier très prisé des collectionneurs. En plus du logo de l'expédition, Hergé avait préparé une carte de vœux pour les membres. Le 11 janvier 1958 sur la Terre de la Reine Maud, la base baptisée « roi Baudoin » est marquée par le drapeau belge et le fanion dessiné par Hergé. En 1960, le chocolat Côte d'or édite « Antarctique », un livre à images à collectionner, photos couleurs prises pendant l'expédition.

## Les collectionneurs tiennent salon à La Roche

**On sort.** Le Salon des collectionneurs est de retour aux Oudairies, ce dimanche. Pour ravir les mordus en tout genre, toujours aussi passionnés, 36 éditions plus tard !

OF. 20-01-2018

### C'est quoi ? C'est où ?

L'Amicale philatélique yonnaise organise la 36<sup>e</sup> édition de son Salon des collectionneurs, aux Oudairies. « Ça fait un bail !, sourit Philippe Marton, son président. On a commencé en voulant montrer aux gens ce qu'est une collection de timbres et puis finalement, il y a toujours quelque chose qui se greffe en plus. »

Car, parole de philatélistes : si le timbre est souvent à l'origine du déclic, les collectionneurs collectionnent parfois... les collections. Du moins, savent varier les plaisirs. Chez Philippe Marton, c'est la bande dessinée. Chez Jean-Pierre Hurtaud, ce sont les Alpine A110 miniatures... Bleues uniquement, et à l'échelle 1/18<sup>e</sup>.

On pourra encore voir, dimanche, des maquettes de bateaux motorisées, des cirques et tracteurs miniatures, ou encore des cartes à jouer et des savonnettes. À noter : une certaine de pages regroupant des documents sur Clemenceau, en cette année centenaire de l'armistice de la Grande Guerre.

Mais au-delà de la curiosité, le salon est l'occasion d'acheter. « Pas toujours évident en Vendée. Il n'y a pas autant de marchands que rue Drouot, à Paris ! Là, ils pourront trouver la pièce qui leur manque », grâce à la présence d'une cinquantaine de marchands dans les domaines de la philatélie, la cartophilie, la numismatique (la monnaie), les livres anciens, les fèves, petits objets de collection ou autres jouets...

### Pour qui ?

« Nous avons beaucoup de collec-



Philippe Marton, président de l'Amicale philatélique yonnaise, et Jean-Pierre Hurtaud. Alpine miniatures, timbres... On peut tout collectionner ou presque !

tionneurs le matin, puis des gens qui se promènent, viennent voir l'après-midi... » Le salon est ouvert à tout public, insistent ses organisateurs.

« Même sans collectionner, il y a une telle multitude de choix qu'on y trouve forcément son

intérêt. » Chaque année, entre 1 100 et 1 200 personnes viennent y faire un tour. « Beaucoup de salons meurent à cause de la concurrence d'Internet. Mais nous, on tient la route ! » D'ailleurs, ceux qui veulent adhérer à l'Amicale philatélique yonnaise, pourront le faire gratuitement.

**Dimanche 21 janvier**, de 9 h à 18 h, au parc des expositions des Oudairies. Stationnement à proximité. Le prix d'entrée est fixé à 2 € ; gratuit pour les jeunes de moins de 16 ans.

Clémence HOLLEVILLE.

Atout Timbres – 15/01 – 15/02

■ LA ROCHE-SUR-YON (85)  
21 JANVIER 2018  
36<sup>e</sup> Salon des collectionneurs au parc-expo des Oudairies.

RENDEZ-VOUS

# LE SALON DES COLLECTIONNEURS

L'Amicale philatélique yonnaise organise la 36<sup>e</sup> édition  
du Salon des collectionneurs. Rendez-vous le dimanche 21 janvier,  
de 9 h à 18 h, au Parc Expo des Oudairies (halle B) à La Roche-sur-Yon.

**D**e la philatélie aux cartes postales, en passant par les pièces de monnaie, les fèves, les livres, les bandes dessinées..., voilà ce que vous pourrez découvrir lors de cette nouvelle édition du Salon des collectionneurs. Miniatures de parfum, capsules de champagne, voitures de collection miniatures, modèles réduits, jouets..., il y en aura pour tous les goûts. Des expositions de diverses collections sont également au programme et près de quarante exposants seront réunis pour l'occasion.

À l'occasion du centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale, des expositions ayant trait à la guerre 1914-1918 seront également proposées par divers collectionneurs, avec des timbres, des cartes postales, des vignettes, etc.

**Pratique :**

Entrée : 2 €.

Possibilité de restauration sur place.

**Contact : 06 25 34 52 89**



L'affiche du Salon des collectionneurs.

Timbres Magazine 01-2018

**85 • LA ROCHE-SUR-YON**

21 janvier, Salon des collectionneurs. Parc des expositions des Oudairies, hall B, 9h-18h. Entrée : 2 €. Tél. : 06 25 34 52 89.

## Le collectionneur est un fou de l'Alpine A110

Le Yonnais voue une passion au mythique modèle des années 60-70. Il expose ses miniatures, ce dimanche, au Salon des collectionneurs.

« Cette année, un timbre Alpine Renault va sortir ! » Jean-Pierre Hurtaud en a les yeux qui brillent : voir ses deux passions ainsi croisées, pour un collectionneur, c'est « la consécration » ! Ce dimanche, le Yonnais présentera ses collections au Salon organisé depuis 36 éditions par l'Amicale philatélique yonnaise.

Chez Jean-Pierre Hurtaud, c'est donc le timbre mais aussi l'Alpine A110, cette voiture star des années 60-70 née chez un concessionnaire Renault, surnommée la « berlinette ». « Pour moi, c'est symbolique : j'ai commencé à travailler en 1973, l'année où l'Alpine 110 est devenue championne du monde de rallye. »

« Entre 50 000 et 80 000 € »

Il a rêvé en vain de pouvoir s'offrir une telle voiture : « À l'époque, c'était 8 000 francs. Maintenant, ce sont des voitures de collection entre 50 000 et 80 000 €... », se résigne-t-il. Ce qui l'attire ? « La légende ! Cette voiture a fait vibrer un tas de monde. Même les gendarmes l'utilisaient, car c'était le seul véhicule qui pouvait rattraper tout le monde ! »

Il collectionne donc les petits modèles. « Uniquement des bleues. Il y avait aussi rouge et blanc sur commande, mais le bleu France, c'était la couleur officielle de la marque. » S'il possède des modèles de différentes tailles, Jean-Pierre Hurtaud s'est « spécialisé » dans les mi-



Jean-Pierre Hurtaud, voue une passion pour l'Alpine A110.

niatures à l'échelle 1/18<sup>e</sup>, trouvées dans des magasins spécialisés ou de jouets.

« J'ai voulu conserver l'esprit mythique de la voiture qui fait des rallyes. » Il en possède une vingtaine.

« Tout collectionneur vous dira que ce n'est pas le nombre qui compte, mais la qualité. » Et il s'attache au symbole, encore : « En 2018, Renault sort une nouvelle Alpine A110... en 1 955 exemplaires : c'est l'année de

ma naissance ! »

Clémence HOLLEVILLE.

**Dimanche 21 janvier**, de 9 h à 18 h, aux Oudairies, à La Roche-sur-Yon. Entrée : 2 €, gratuit pour les jeunes de moins de 16 ans.

Echo de la Timbrologie  
Janvier .2018

### A.P.Y.

**Juin 2017 – N° 153**

Bilan de la Fête du Timbre, compte-rendu du Conseil d'administration d'avril 2017 et revue de presse ouvrent ce numéro. Les automates 2016 font l'objet d'un long article illustré de Lisa. Un souvenir de l'ouverture de la première ligne aérienne régulière sur l'Atlantique nord, le 20 mai 1939, est présenté. Un intéressant article du supplément littéraire du dimanche du *Figaro*, daté du 6 octobre 1883, a été exhumé. Il y est question de « timbromanie »... Retour est fait sur le bloc-feuille « les Légendaires » d'après les personnages de bande dessinée imaginés par Patrick Sobral. Hommage est rendu à Claude Belleil, sociétaire disparu le 16 mars 2017. À voir aussi : des papiers aux couleurs vendéennes.  
**Contact** : Amicale philatélique yonnaise – 76 bd des Belges – 85000 La Roche-sur-Yon.

## La vie de l'Amicale

### Assemblée Générale le 10 décembre 2017



L'accueil est fait par Jean-Marie et les premiers arrivants s'installent. Les débats sont animés par le Président et le Trésorier. Une grande tombola est faite. Un pot de l'amitié clôt le débat suivi d'un repas.



Un repas de l'Amicale sans Amédée et ses bonnes histoires manquerait de quelque chose d'important.

## Réunion du 7 janvier 2018 - La galette

Première réunion en cette nouvelle année 2018.



Pendant que le trésorier enregistre les cotisations 2018, tout le monde vaque à ses occupations. Jean-Marie explique à notre nouvel adhérent le fonctionnement de l'Amicale et des réunions.

Puis, Didier nous fait un petit topo sur la possibilité d'exposer à la Fête du Timbre dans une nouvelle catégorie : "Coup de Cœur" (*Interne au GPCO*).



Fin de la matinée par la dégustation de la traditionnelle galette avec le pot de l'amitié.



## La vie de l'Amicale Salon des collectionneurs, le 21 janvier 2018



L'accueil est charmant.



La machine APY est prête.



Sur la journée, la barre des 1000 entrées payantes a été franchie. Les articles parus dans Ouest-France y sont sans doute pour quelque chose, ainsi que la qualité des expositions proposées par les adhérents de l'APY. La présence de nombreux marchands et la diversité du matériel proposé ont attiré un public de connaisseurs.



L'installation des stands de l'APY et des adhérents va bon train.



L'installation des marchands est faite.



Les collections sont en place



Ouverture des portes à 9h et c'est parti pour une grosse journée !!



"TV Vendée" est venue.  
Mr le Maire nous a fait  
l'honneur de sa visite.  
Tout c'est bien passé.



## LE NOUVEAU CACHET PHILATELIQUE DE LA ROCHE-SUR-YON

Je vais vous conter mon parcours du « combattant » pour obtenir l'oblitération philatélique du bureau de Poste Clemenceau de La Roche-sur-Yon (85).

Le vendredi 5 janvier 2018, un de mes amis, adhérent comme moi de l'Amicale Philatélique Yonnaise, m'informe qu'un cachet philatélique est en service au bureau de Poste - Clemenceau de La Roche-sur-Yon. Je lui demande s'il y a des modalités particulières pour faire oblitérer le courrier avec ce cachet. Il me dit qu'il suffit simplement de s'adresser au comptoir courrier du bureau de Poste et le préposé disparaît quelques instants pour revenir avec le bloc d'oblitération.

En charge de la rubrique des « Actualités Vendéennes » du bulletin de l'Amicale Philatélique Yonnaise, je m'organise pour aller faire oblitérer du courrier avec ce cachet philatélique.

*Il est 11h00 ce mardi 8 janvier 2018* quand je rentre dans le bureau de Poste Clemenceau, dans la rue du même nom, à la Roche-sur-Yon. Il y a bien longtemps que je n'étais pas entré dans ce bureau de Poste, m'adressant habituellement au bureau le plus proche de mon domicile dans le quartier du Bourg-sous-La Roche. Après quelques instants d'observation, je découvre qu'il y a 4 guichets d'accueil, deux pour la Banque Postale, un pour le courrier réservé au porteur de la carte « Pro » et une pour le courrier qui semble accessible à tous. Je me dirige donc vers ce guichet, où il n'y a aucun préposé, mais auquel attendent 4 personnes. Au mur, j'aperçois un panneau, comme autrefois, avec quelques timbres proposés à la vente et une feuille sur laquelle a été apposé le cachet philatélique. Il est de belle facture mais je suis surpris par la date de ce cachet, le 2 octobre 2017, et je me dis, intérieurement, qu'il est bien dommage que les philatélistes ou les associations philatéliques n'aient pas été informés de la mise en service de ce cachet avec lequel il aurait été possible de faire des courriers « Premier Jour ».

Je rejoins la file des 4 personnes qui attendent toujours à ce guichet, qui reste désespérément vide pendant que sur les trois autres guichets les clients défilent.

*Il est 11h10, il y a 10 minutes que je suis arrivé.*

Au guichet « PRO », alors qu'un client qui paraît être un « PRO » s'éloigne, je vois une dame d'un âge respectable qui, venant juste de rentrer dans le bureau de Poste se dirige vers ce guichet pour poster un recommandé. La préposée à ce guichet accepte cette client qui n'a rien d'une « PRO » sans se préoccuper de l'ordre d'arrivée des clients !

J'interroge mes 4 camarades d'infortune en leur demandant si l'on s'occupe de l'un d'entre-eux. Ils me répondent par la négative et qu'ils n'ont vu aucun personnel au guichet courrier depuis leurs arrivées.

La dame respectable ayant terminé ses achats, je conseille à mes compagnons d'infortune de se diriger vers le guichet « PRO » puisqu'il est vide et qu'il y a du personnel disponible. Comme un seul homme, nous nous retournons et, nous créons une nouvelle file devant le guichet « PRO ». Ça marche.

*Il est 11h20, il y a 20 minutes que je suis arrivé.*

Le premier de mes compagnons d'infortune passe, puis le 2<sup>ème</sup>, puis le 3<sup>ème</sup>. Au moment, où le 4<sup>ème</sup> client est accueilli sur le guichet « PRO », oh miracle, une préposée arrive au guichet courrier réservé aux particuliers.

*Il est 11h30, il y a 30 minutes que je suis arrivé.*

Après l'échange des politesses usuelles, je lui fais part de ma demande d'oblitérer du courrier avec le cachet philatélique. Je lui remets mes 2 lettres et je la vois prendre le cachet rond qui est posé à portée de sa main. Elle pose une de mes lettres sur le bureau, soulève le cachet, l'applique consciencieusement sur l'encreur, lève le cachet et avant qu'elle n'ait le temps de l'appliquer sur mon courrier, je lui dis « il s'agit bien du cachet philatélique qui est en présentation dans la vitrine ». Ma phrase la stoppe dans son élan, elle lève son regard vers le mien et me dit « c'est le cachet d'oblitération à date que nous utilisons tous les jours ». Je lui répète que je veux le cachet

philatélique comme celui de la vitrine. Elle regarde cette dernière, s'en approche, comprend ma demande et me dit « c'est qu'il n'est pas là, il faut que j'aille le chercher ».

*Il est 11h35, il y a 35 minutes que je suis arrivé.*

La préposée disparaît dans un couloir. 2 ou 3 personnes forment une nouvelle file devant le guichet courrier et, après quelques instants, une autre salariée vient s'occuper des clients. Je me suis mis sur le côté, devant la vitrine, en attendant le retour de mon interlocutrice.

*Il est 11h45, il y a 45 minutes que je suis arrivé.*

La préposée revient avec un cachet, va vers la vitrine, compare et me dit que ce n'est pas le bon ! Nouvelle attente.

*Il est 11h55, il y a 55 minutes que je suis arrivé*

La préposée revient et me dit « il faudra repasser car la responsable qui sait où se trouve le cachet pour l'oblitération n'est pas là et personne n'a pu le trouver ».

Je fais part de mon mécontentement, j'indique qu'il est inacceptable que l'on mette en avant dans une vitrine une oblitération que l'on est incapable d'apposer sur le courrier et je sors en grommelant, sans doute un peu fort, que le service est toujours aussi minable.

*Il est 12h00, après 60 minutes d'attente je repars avec mes 2 lettres sans oblitération.*

Il est 12h45, ce mercredi 9 janvier 2018. Bien que très en colère suite à ma mésaventure de la veille, je suis décidé à tenter une nouvelle fois ma chance, mais cette fois j'ai 3 lettres à faire oblitérer. J'entre dans le bureau de Poste Clemenceau. Il n'y a ni personnel, ni client au guichet courrier « PRO » mais une file de 6 ou 7 personnes attend devant le guichet courrier accessible aux particuliers.

Il est 13h00, lorsque la salariée d'un des guichets de la Banque Postale, qui n'a plus de client, s'adresse à moi en me demandant ce que je souhaite. Je lui demande d'oblitérer mon courrier avec le cachet philatélique qui est dans la vitrine. Sans hésiter, elle me dit qu'il faut qu'elle aille le chercher. Après 10 minutes d'attente, elle revient, oblitére mes 3 lettres. Je lui demande si mes enveloppes ne risquent pas d'être ré-oblitérées dans les machines du Centre de Tri. Elle me dit que comme il s'agit de courrier philatélique, il n'y aura pas de problème. Je suis rassuré, je l'a remercie et je quitte les lieux.

Il est à peine 13h15.

Je vous laisse maintenant découvrir le résultat sur le courrier que je m'étais envoyé !!



Je crains que les 2 autres plis que j'ai adressés à des correspondants philatélistes n'aient subi le même sort. Heureusement la machine de tri NEOPOST (oblitération vagues bleues) a dérapé ce qui me permet d'avoir le cachet de rappel qui n'a pas été épargné par cette oblitération.

Mes conclusions :

- un cachet philatélique à La Roche-sur-Yon oui, mais encore faudrait-il qu'il soit accessible et connu des postiers. Problème de communication interne ?
- un temps d'attente inacceptable. Des engagements du groupe La Poste de réduire les files d'attente non tenus ?
- un circuit du courrier philatélique qui n'est toujours pas maîtrisé. Un objectif éloigné pour le rapprochement de La Poste et des philatélistes ?

La suite de l'histoire : quelques jours après la réception de mon courrier, je suis retourné au bureau de Poste Clemenceau en demandant à voir la responsable sur la recommandation du postier du Bourg-sous-La Roche. Pas de chance, elle vient juste de partir. J'explique à l'aimable postière qui m'a reçu la raison de mon mécontentement. On me demande de laisser mes coordonnées téléphoniques afin que la responsable puisse me rappeler.

Deux jours plus tard, la responsable m'appelle et m'explique qu'elle a fait le point au niveau du bureau de Poste Clemenceau afin que tous ses collaborateurs soient informés de la présence du cachet philatélique et que les clients qui demandent l'apposition de ce cachet ne soient plus obligés d'attendre aussi longtemps. Elle m'indique également que suite à un échange avec ses collègues du Centre de Tri de La Roche-sur-Yon, elle a convenu que le courrier oblitéré avec ce cachet circulerait dans une pochette spécifique du bureau Clemenceau au Centre de Tri afin que le contenu de cette pochette ne soit pas versé dans les machines de tri, et ainsi éviter la 2<sup>ème</sup> oblitération qui recouvre le cachet philatélique. Je la remercie de toutes ces précisions qui effectivement doivent permettre aux clients de recevoir de belles oblitérations. Un bémol cependant, je crains que dans ce mode de fonctionnement les barres phosphorescentes oranges, qui pour les puristes et les jurés de collections attestent que le courrier a bien circulé, ne soient pas apposées sur le courrier qui va suivre ce circuit sécurisé pour conserver une oblitération non surchargée.

Il ne me reste plus qu'une chose à faire : aller tester ce bon fonctionnement.  
La suite au prochain bulletin.

Jean-Marie LETERME



# Nouveau papier blanc sur : les imprimantes BROTHER et automates CALISE.

Au deuxième trimestre 2017, l'administration postale a procédé au remplacement des M.O.G. couramment utilisées par les postiers pour l'affranchissement des envois remis aux guichets, par de nouvelles imprimantes BROTHER.

Les nouveaux affranchissements imprimés par la Brother ne comportent pas la date, qui faisait office d'oblitération précédemment sur les MOG. Ils peuvent être considérés comme des timbres à valeur permanente jusqu'à leurs utilisations.

L'imprimante débite le rouleau de papier blanc, massicoté après l'impression de chaque valeur sélectionnée sur la console du guichetier.

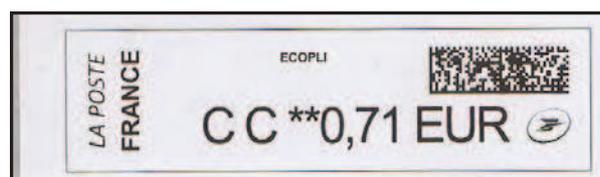
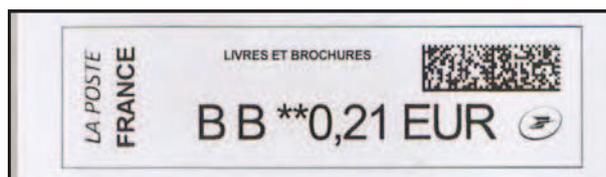
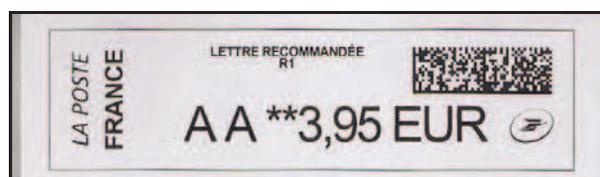
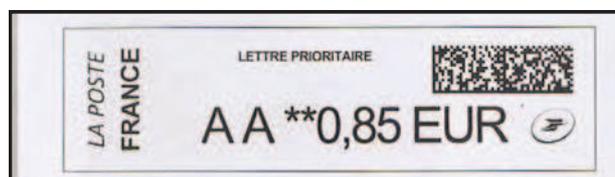
Les impressions comportent un code DATAMATRIX, la mention, le préfixe, et la valeur, du mode d'affranchissement choisi pour l'envoi.

" **"LA POSTE FRANCE"** est imprimé verticalement, à l'extrémité gauche de la vignette. L'ensemble des impressions sont incluses dans un cadre.

Les préfixes AA/BB/CC/DD/IP, attribués pour les différents délais d'acheminements du courrier, et les valeurs des affranchissements, sont en grands caractères de mêmes dimensions. Les mentions sont imprimées en petits caractères au-dessus de ces derniers.

- \* AA = lettre prioritaire/ lettre recommandée.
- \* BB = livres et brochures, (uniquement pour les courriers non clos à destination de l'étranger, contenant des documents à caractère artistique ou culturel).
- \* CC = écopli.
- \* DD = lettre verte/lettre suivie France.
- \* IP = lettre prioritaire internationale/lettre suivie internationale/lettre recommandée internationale.

*Les 5 préfixes AA/BB/CC/DD/IP émis par l'imprimante de guichet Brother TD 4100, mise en service en août 2017 à la Mothe-Achard.*



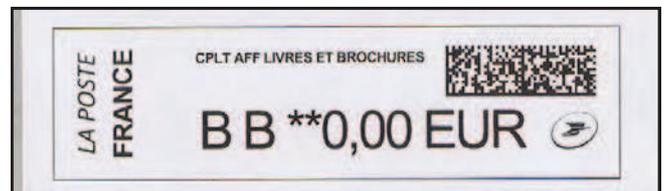
*Lettre suivie envoyée de Bergerac, le 25/08/2017  
La vignette code-barres avec le N° de suivi, remplace le sticker apposé manuellement auparavant,  
sur les envois suivis.*



*Complément d'affranchissement, pour une lettre prioritaire de plus de 20 grammes déjà affranchie à 0,85€.*



*La valeur minimale peut-être émise à partir de 0,01€ pour les compléments d'affranchissements de tous les préfixes. Toutefois, les compléments peuvent aussi être imprimés à 0,00€.*



*Contrairement aux automates Lisa2, Nabucco, Nabanco, Calise\*, la Brother TD 4100, délivre la vignette code-barres lors de l'impression d'un complément de lettre suivie.  
Le ticket de suivi est imprimé sur papier ordinaire par une imprimante Epson.*

*\*(Voir prochain article, Calise)*



La vignette code-barres de suivi international comporte un logo spécifique, avec mention verticale "INTERNATIONAL" à droite.



En cas d'anomalies d'impression, dû à la fin du rouleau de papier de l'imprimante BROTHER ou de l'absence de papier ordinaire dans l'imprimante Epson, le ticket de suivi destiné au client, peut-être imprimé par la Brother dès la mise en place du rouleau neuf.



La vignette test ne peut-être émise qu'avec le préfixe DD.



À suivre  
Merry BERTRON

# Errata

## Retour sur l'article "Antarctique belge" Bulletin de l'APY n° 154 et 155

Quelques remarques me sont parvenues de la part d'un lecteur belge de notre revue trimestrielle.

"Antarctique belge" - Bulletin n° 154 - page 2

Erreur sur la date d'arrivée à Nice de cette carte postale, il faut lire :

**Arrivée le 12 novembre 1899**

CARTES COMMEMORATIVES du retour du pôle Sud de l'expédition scientifique belge de GERLACHE sur la "Belgica" 1897-1899.



Carte (recto), représentant les membres de l'expédition



Carte (verso) :  
partie de Bruxelles le 10 novembre 1899,  
arrivée à Nice le 2 novembre 1899.

"Antarctique belge" - Bulletin n° 154 - page 5

**Le cachet de prévente de GENT n'a jamais été utilisé,**  
bien que annoncé dans les documents philatéliques.



Prévente  
Braine-l'Alleud.



Prévente  
Tervuren.



1<sup>er</sup> jour  
Brussel.



1<sup>er</sup> jour  
Bruxelles.

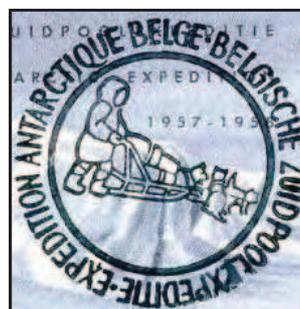
Ce cachet, avec la carte de l'Antarctique + le bateau "la Belgica" a été conçu par Raoul VANDERSTOCKT à la demande de la poste belge. Mais il avait caché ses initiales de concepteur dans le visuel du cachet. La poste belge s'en est aperçue et a refusé de l'utiliser.

Raoul VANDERSTOCKT a retiré l'autorisation d'utiliser son cachet et pour la prévente à GENT (visuel ci-contre), la poste belge a utilisé une adaptation du cachet de BRAINE L'ALLEUD (ci-dessus).

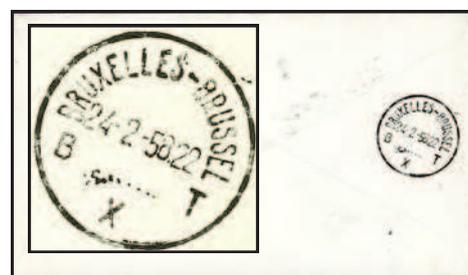


"Antarctique belge" - Bulletin n° 154 - page 11  
 Visuel de l'enveloppe mis dans l'article, gros problème :

**c'est un FAUX**



Cachet non oblitérant.



L'enveloppe, le cachet non oblitérant et les timbres sont vrais, **mais les TAD oblitérants sont faux.** Ils ont pourtant été faits et apposés par le "Philatelic Club de Belgique" : mais où va-t-on ???

Alors pourquoi cette manipulation : devant l'ampleur de l'évènement, la demande, auprès du "Philatelic Club" de ce type d'enveloppe partie de la base "Roi Baudouin", est telle que leur petit stock est vite épuisé alors pour satisfaire tout le monde, ils font des cachets en caoutchouc de départ et d'arrivée.

Les vrais cachets, de la base, sont métalliques, donc plus fins :  
**ci-dessous une vraie enveloppe qui a voyagé.**



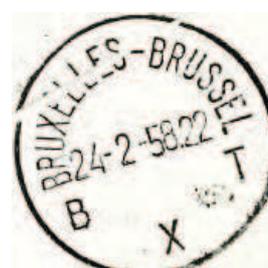
**FAUX**

Cachets caoutchouc

La netteté et l'épaisseur des traits ne sont pas les mêmes.

**VRAIS**

Cachets métallique

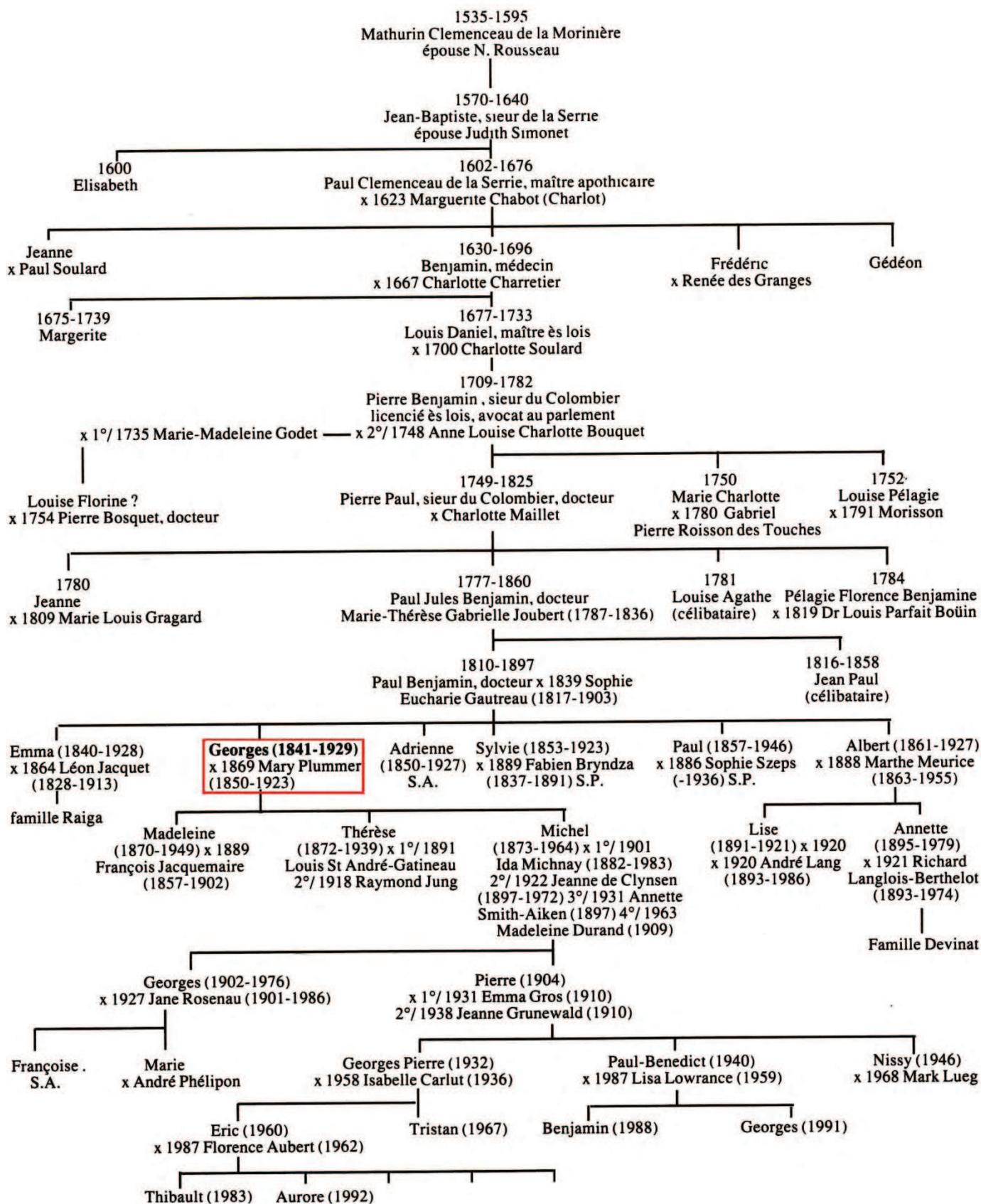


# GEORGES CLEMENCEAU



**1<sup>ère</sup> Partie : sa famille**

# GENEALOGIE CLEMENCEAU



## **Pierre-Paul CLEMENCEAU** **Arrière-grand-père de Georges (1749-1825)**

Pierre-Paul CLEMENCEAU, sieur du Colombier, né le 29 mai 1749 à Mouchamps (Vendée). Il est le fils aîné du second mariage de Paul Benjamin CLEMENCEAU sieur du Colombier, avocat (Mouchamps, 9 mars 1709 - Mouchamps, 17 janvier 1782), avec Anne Charlotte Louise BOUQUET (fille de Paul BOUQUET et de Anne Louise CHAPEAU, tous deux protestants), célébré à Mouchamps le 20 août 1748.



D'un premier mariage avec Marie Madeleine GODET, le 30 janvier 1735, à Mareuil, était née une fille, Marie Louise Florence, qui se maria, le 14 mai 1754 à Rochetrejoux, avec Pierre BOUQUET, médecin à Chantonay.

Deux autres filles naîtront du second mariage :

- Marie Charlotte, née à Mouchamps le 4 juin 1750, mariée à Mouchamps le 4 juillet 1780 avec Gabriel Pierre BOISSON des TOUCHES, notaire ;
- Louise Pélagie, née à Mouchamps le 31 mars 1752, mariée le 2 février 1791 avec Jacques Paul MORISSON, juge de paix de Mouchamps en 1810.

Pierre Paul CLEMENCEAU part faire ses études de médecine à Montpellier en octobre 1768.

D M M :

- 1<sup>ère</sup> inscription : novembre 1768.
- Baccalauréat : 12 mars 1771.
- Licence : 13 juillet 1771.
- Doctorat : 6 août 1771.
- Durée du cursus : 33 mois, durée des examens : 5 mois.
- Trinôme, s'inscrit en même temps que Jean François GARREAU et Jacques Pierre Aimé THIERIOT.

Il signe « D. M. M. », à Mouchamps, où il est venu exercer.

Il se marie à Mouchamps le 30 septembre 1776 avec Charlotte MAILLOT (née à Mouchamps le 1<sup>er</sup> avril 1750, décédée à Mouchamps le 22 janvier 1819).

Le couple aura cinq enfants :

- Paul Jean Benjamin CLEMENCEAU, né à Mouchamps le 22 juin 1777, décédé à La Réorthe le 20 avril 1860, qui sera médecin ; le grand père du Tigre.

Puis quatre filles, toutes nées à Mouchamps :

- Charlotte Christine, née le 22 avril 1779, mariée à Montaigu le 23 septembre 1802 avec Louis Etienne TRASTOUR, médecin, maire de Montaigu.
- Marie Thérèse Mélanie, née le 30 avril 1780, mariée à Mouchamps, le 6 août 1811 avec Marie Louis GRAFFARD, notaire.
- Louise Agathe, née le 25 octobre 1781, décédée célibataire le 7 novembre 1834.
- Pélagie Florence Benjamine, née le 26 mai 1784, mariée à Mouchamps le 25 août 1819 avec BONIN, chirurgien.

Médecin des épidémies en 1784.

Membre du conseil général en 1790.

En juin 1790, Pierre Paul CLEMENCEAU est un des sept électeurs du canton de Mouchamps avec Jacques Louis Etienne de LADOUESPE, Jean-Baptiste GAULY, avocat, Jean BOISSON, Gabriel Pierre BOISSON, notaire (beau-frère de P. P. CLEMENCEAU), Gabriel RUFFIN, Jean Nicolas POUZET.

Major de la garde nationale de Mouchamps en 1791.

Il participe à l'élection de l'évêque constitutionnel RODRIGUE en mai 1791.

En septembre 1791, toujours électeur il est élu administrateur du département de la Vendée avec GAULY devenu juge de paix du canton de Mouchamps.

En septembre 1792, il est toujours électeur du canton de Mouchamps. Jean BOISSON et POUZET ont été remplacés par François BARBOT et Alexis André BAILLE.

Élu maire de Mouchamps, il est aussi réélu membre de l'administration départementale le 12 novembre 1792, mais il refuse aussitôt ce poste.

En février 1793 est chargé d'organiser la garde nationale cantonale.

Réfugié à Fontenay, il s'enfuit au moment de l'insurrection de la ville (vers le 10 mars).

Sans nouvelles de sa famille « depuis six semaines » (sa femme et son fils étaient prisonniers des insurgés, à Mouchamps), il s'adresse, le 24 avril 1793, au conventionnel vendéen GOUPILEAU de MONTAIGU pour obtenir un poste de médecin dans l'armée, qu'il avait déjà semble-t-il sollicité près de lui. Le docteur GALLOT l'avait, d'autre part, à Fontenay, peu de temps auparavant, présenté au médecin-chef de la place.

Le 23 mai 1793 il est « employé à l'ambulance de Luçon ».

Il semble envoyé peu de temps après à La Rochelle, puis à Saintes d'où il va adresser au Conseil de santé de la République trois rapports, de mai à décembre 1794 : « *Topographie médicale de la ville et de l'hôpital militaire de Saintes* », 16 mai 1794 ; « *Précis des maladies qui ont régné à l'hôpital militaire de Saintes* », an III ; « *Constitution épidémique des deux derniers trimestres de l'an III* ».

Le 1<sup>er</sup> nivôse an IV, La REVEILLIERE-LEPEAUX, un des cinq Directeurs, le recommande au Conseil de santé. Il est « commissionné », c'est-à-dire en quelque sorte titularisé.

Il est nommé à l'hôpital de Chollet, en vendémiaire an V, puis en l'an VI au Mans, où il ne se rend pas.

Il n'est libéré des obligations militaires, qu'en 1798, à 49 ans, et revient alors à Mouchamps, dont il sera le président de l'administration municipale.

Sous-préfet de Montaigu du 9 avril 1800 au 31 janvier 1806.

Membre du Corps législatif, du 24 septembre 1805 à 1810.

A Mouchamps en 1811.

Après le décès de sa femme se retire à Montaigu près de sa fille Charlotte marié au docteur TRASTOUR, maire de Montaigu.

Décédé à Montaigu le 10 novembre 1825.

## Généalogie simplifiée

- Pierre-Benjamin CLEMENCEAU (1709-1782), sieur du Colombier, et de sa seconde épouse, Aimée Charlotte Louise BOUQUET (1725-1787), il est le père de :
  - Pierre-Paul CLEMENCEAU, médecin, maire, député, sous-préfet, il épouse en 1776 Charlotte Maillot (1750-1819), dont notamment :
    - Paul Jean Benjamin CLEMENCEAU (1777-1860), maire de La Réorthe, agronome, il épouse en 1809 Thérèse JOUBERT (1787-1836) qui lui apporte le domaine de l'Aubraie de Féole, près de La Réorthe, il est le père de :
      - Paul Benjamin CLEMENCEAU (28 avril 1810-23 juillet 1897), dit *le sans-culotte*, il épouse en 1839 Emma GAUTREAU, fille d'un fermier aisé maire de Mouilleron-en-Pareds, il est le père de six enfants dont :
        - **Georges CLEMENCEAU**, ministre de l'Intérieur, président du Conseil sous la III<sup>e</sup> République
        - Albert CLEMENCEAU (1861-1955)
      - Jean Paul CLEMENCEAU (1816-1858), dit *le marquis*

# Pierre-Paul CLEMENCEAU

## Signature sur document

### Texte du document

3.<sup>e</sup> Division  
1.<sup>re</sup> Section  
1.<sup>er</sup> Bureau.

Paris le 27 Vendémiaire an 11 de la  
République française une et indivisible  
Le Ministre des finances. ←  
Au Citoyen Préfet du Département  
de la Vendée.

Je vous adresse ci-joint, Citoyen préfet, une ampliation signée de moi, de la décision que j'ai rendue le 20 vendémiaire, présent Mois, portant que la Loi du 29 xbre 1790 qui autorise le rachat des rentes foncières et celle du 17 juillet, portant suppression pour indemnité des redevances féodales et seigneuriales, ne sont pas applicables aux Baux à complan usités dans les départements de Maine et Loire et de La Vendée, et qu'en conséquence ces Baux doivent être exécutés entre les Bailleurs et les preneurs suivant leurs forme et teneur, et l'usage local de ces départements.

Vous voudrez bien veiller à son exécution je vous salue :  
signé Gaudin.

Vous Copie conforme  
pour le préfet de la Vendée absent,  
Le Conseiller de préfecture signé  
→ Brisson.  
Vous Copie conforme  
Le sous-préfet de Montaigu  
Blennet. ←



## Martin Michel Charles GAUDIN

### Ministre des finances



Martin Michel Charles GAUDIN naît le 16 janvier 1756 à Saint-Denis, près de Paris. Il entre dans l'administration des finances en 1773, à 17 ans, et occupe déjà un poste de directeur quand éclate la Révolution.

En 1791, à la création de la Trésorerie nationale, il en devient l'un des six commissaires.

Malgré plusieurs dénonciations dont il est la victime, sa compétence et sa discrétion lui permettent de conserver son poste jusqu'en l'an III. Il parvient même à en user pour sauver de la guillotine quarante-huit receveurs généraux d'Ancien Régime qui devaient être traduits devant le Tribunal Révolutionnaire.

Démissionnaire en juin 1796, il refuse le portefeuille des finances que lui offre le Directoire et vit retiré des affaires jusqu'en avril 1798, date à laquelle il accepte le poste d'intendant général des Postes. Au lendemain du 18 brumaire, sur la recommandation de SIEYES, il est nommé ministre des finances. Il le reste jusqu'au 30 mars 1814 et le redevient du 21 mars au 8 juillet 1815.

Honnête, dévoué, travailleur et persévérant, il accomplit durant son ministère une tâche immense de restauration puis de consolidation des finances publiques. C'est lui qui met en place un système fiscal remarquable caractérisé par la création d'une direction des Contributions et le rétablissement de plusieurs impôts indirects réunis en régie, qui assurent à l'État des recettes régulières considérables.

C'est lui aussi qui procède à la mise en place de la cour des Comptes, se contentant en l'occurrence d'assurer la réalisation d'une idée de l'Empereur.

NAPOLÉON 1er, qui apprécie « ses idées nettes et sa sévère probité » et n'a qu'à se féliciter de son efficacité le fait comte en 1808, duc de GAËTE en 1809, pair en 1815.

D'une constance rare en cette époque de fidélités ondoyantes, il refuse tout emploi lors des première et seconde Restaurations.

Élu député à la Chambre en 1815, il la quitte en 1820 pour diriger la Banque de France dont il a été le créateur et ne prend sa retraite qu'en 1834, après plus de soixante ans d'une carrière qui ne peut se comparer qu'à celle de COLBERT.

Le duc de GAËTE s'éteint le 5 novembre 1841 au château de Gennevilliers. Sa tombe se trouve à Paris, au cimetière du Père LACHAISE.



## Paul Charles BRISSON

### Conseiller de préfecture

Né à Fontenay-le-Comte, Notre-Dame le 30 mars 1769. Fils de Paul BRISSON (D M M, 1738-1811) et de Catherine COUSIN.

Deux frères : Alexandre Auguste, né en 1775, et Joseph Armand, né en 1772 (marié le 30 septembre 1807, avec Philothée Dorothee Modeste BRETHER, veuve de Joseph LEMERCIER).

Maître ès arts de la faculté de médecine d'Angers, entré à 18 ans.

D M M :

1<sup>ère</sup> inscription : novembre 1788 ; Baccalauréat : 12 février 1790 ; Licence : 28 juin 1790.

Doctorat : 3 juillet 1790. Durée du cursus : 20 mois, durée des examens : 6 mois.

Marié à Fontenay, le 25 vendémiaire an V (16 octobre 1796), avec Anne Françoise Charlotte ARNAULD de LA FAUCONNIERE, fille de Louis Marie ARNAULD de LA FAUCONNIERE et d'Anne MALLET. Nièce de Paul François MALLET de PUYFORT. Née à La Châtaigneraie (1772), décédée, à Fontenay, 25 ans et demi, le 11 germinal an VI (31 mars 1798).

Marié en deuxièmes nocés à Nalliers, le 3 frimaire an X (24 novembre 1801), avec Marguerite Angélique MACHEREAU-LETAUDIERE. (Nalliers, 31 octobre 1777 - Fontenay, le 10 ventôse an XII - 1<sup>er</sup> mai 1804)

Marié en troisièmes nocés à Fontenay, le 5 frimaire an XIV (26 novembre 1805), avec Marie Catherine Armande GUERRY-LABARRE (Fontenay, 27 juillet 1784 - Fontenay, 11 juin 1876), fille de François GUERRY de LA BARRE, chef d'escadron de gendarmerie en retraite.

Certificat de civisme délivré le 5 septembre 1793. Mais un nouveau certificat lui est refusé et il est emprisonné, alors qu'il demeure chez son père, comme suspect, le 28 pluviôse an II (16 février 1794), et conduit à Celles-sur Belle en même temps que ses confrères, Louis Benjamin DUPUY et Joseph BRUNETIERE, le 7 mai 1794.

Nommé officier de santé aux prisons et maisons d'arrêt de Fontenay, le 15 germinal an III.

Membre du conseil municipal en 1803.

Maire de Fontenay du 29 septembre 1815 à 1819.

Exerce à Fontenay en l'an X.

Décédé à Fontenay-le-Comte, en son domicile rue Gaudeté, le 5 mai 1850.



## Jean-François MERLET

Préfet de la Vendée du 30 nov. 1800 au 12 fév. 1809

### Angevin, partisan des idées nouvelles



Portrait de Jean-François Honoré, baron Merlet. Château du Pont de Varennes.

Né le 15 septembre 1762, à Martigné-Briand près de Doué, arrondissement de Saumur, département de Maine-et-Loire, Jean François MERLET fit son droit à Angers et se fixa comme avocat à Saumur.

Il adopta les principes de la Révolution et rédigea les cahiers de doléances du tiers état de sa circonscription, rédaction qu'il avait refusé d'exécuter en commun avec les deux autres ordres.

Il fut nommé major de la garde nationale (juillet 1789), conseiller municipal de Saumur, puis procureur-syndic du district au mois de juin 1790, époque de l'organisation de cette administration.

Très engagé dans la préparation des États généraux de 1789, puis dans l'administration de sa ville, il créa une *société des Amis de la constitution*, affiliée au club des Jacobins.

Le 8 septembre 1791, le collège électoral du département l'élut député à l'Assemblée législative.

Pendant la session, il fit partie de plusieurs comités : après celui des affaires étrangères et des colonies, il défendit les droits des « nègres », réclama l'abolition de la traite des noirs, demanda la suppression des congrégations séculières. Il devint successivement secrétaire, vice-président (26 juillet) et président (7 août 1792) de cette assemblée aux époques les plus orageuses. Son élection était due vraisemblablement à son attachement à la constitution de 1791, face aux pressions

révolutionnaires croissantes, il assiste impuissant à l'écroulement du premier régime constitutionnel de la France.

### **Caché en Vendée sous la Terreur...**

---

Au 10 août 1792, il n'assista pas à la séance sur son banc ; il prit place aux côtés du roi.

L'avènement de la Convention nationale contraignit Jean François MERLET à se réfugier chez des amis à Saumur. Pendant le règne de la Terreur, MERLET ne remplit aucune fonction et ne tarda pas à devenir suspect.

Retiré à la campagne dans les confins de la Vendée pendant la guerre civile, il fut souvent en butte aux dénonciations et aux persécutions des hommes exagérés ; mais il ne porta point les armes avec les Vendéens, à aucune époque de cette guerre funeste.

Après le 9 thermidor an II (27 juillet 1794), il reprit ses activités d'avocat.

### **...il en devient Préfet**

---

Quelque temps après les événements du 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799) auxquels il se montra favorable, M. MERLET fut nommé conseiller général de Maine-et-Loire en thermidor an VIII (arrêté du 1<sup>er</sup> juin 1800). Il est remplacé par Joseph Jérôme de JULLIEN de JULLY, ancien administrateur de la régie d'enregistrement et des domaines nationaux (arrêté du 4 mars 1801).

Désigné pour plusieurs préfetures, il fut nommé à celle de la Vendée le 9 frimaire an IX (30 nov. 1800), qu'il accepta malgré les difficultés qu'un pays encore fumant de l'incendie de la guerre civile devait lui présenter. Il exerça ses fonctions pendant huit années.

Artisan principal de l'installation du régime consulaire puis impérial dans le département de la Vendée, Jean François MERLET installe avec succès la nouvelle Église concordataire, puis transfère la préfecture de Fontenay à La Roche-sur-Yon en 1804.

À l'époque de la création de la Légion d'honneur, il fut nommé l'un des commandants de cet ordre (an XII), et maître des requêtes en service extraordinaire au Conseil d'État lors de l'institution de ce corps (11 juin 1806), il reste à « *la nouvelle Napoléon* » jusqu'en 1808.

### **L'échec de « *Napoléon-Ville* » et la mutation à Strasbourg**

---

C'est en tant que préfet de la Vendée que Jean-François MERLET dirigea le chantier de Napoléon-Ville, vaste projet de modernisation urbaine de la ville de la Roche-sur-Yon, initié par NAPOLEON I<sup>er</sup> pour sa gloire personnelle.

Trois mois après la fondation de cette nouvelle ville, MERLET signa un arrêté qui lui donne le nom de Napoléon. Il n'a consulté ni les autorités locales, ni même les habitants. Il sollicita tout de même l'accord de l'Empereur, qui avait répondu positivement le 16 août, et l'arrêté est définitivement signé le 28 août 1804.

La préfecture est installée le 19 août, alors que l'arrêté n'était pas encore publié. Installation précipitée : le préfet sera désormais hébergé de façon plus que précaire.

La nouvelle ville est d'abord créée par l'ingénieur CORMIER, arrivé à La Roche-sur-Yon le 15 juin 1804, sur un vaste plan hippodamien où une place centrale côtoie les édifices administratifs alignés deux à deux, sur chaque côté du rectangle : église et presbytère, gendarmerie et poste, tribunal et théâtre, hôtel de ville et théâtre. La préfecture, le lycée et les halles, au milieu de jardins sont placés en périphérie. Si ce plan ne souleva pas vraiment d'objections, c'est au niveau de la réalisation que les choses se gâtèrent.

Le 8 août 1808, NAPOLEON I<sup>er</sup>, de retour de Bayonne où il venait de résoudre la « crise espagnole » (défaite de DUPONT et victoire décisive espagnole à Bailén, fin du règne de CHARLES IV d'Espagne, installation du Roi JOSEPH) vint visiter « sa ville nouvelle ». À onze heures, l'Empereur et l'Impératrice JOSEPHINE arrivent dans la préfecture vendéenne. Accueilli par une délégation de notables, l'Empereur NAPOLEON reçut en audience Louis-Auguste LANSIER, maire de la ville qui l'alerta sur la lenteur des travaux. L'Empereur fit ensuite un tour de la ville afin de vérifier l'état d'avancement des constructions : il ne put alors que constater que très peu de bâtiments étaient

sortis de terre. Lorsqu'il vit ces maisons en pisé, ces casernes en torchis, l'Empereur tira son épée et l'enfonça jusqu'à la garde dans les murs de terre. La colère de l'Empereur fut telle qu'avant de partir, il prit le temps de destituer l'ingénieur CORMIER (remplacé par un autre ingénieur des ponts et chaussées, Claude-Raphaël DUVIVIER), ainsi que le préfet Merlet remplacé au début de 1809 par un homme de 26 ans, Prosper de Barante.

Après avoir administré la Vendée pendant huit ans, M. MERLET reçut successivement sa nomination à la préfecture du département de Maine-et-Loire (12 février 1809), et à celle de la Roër (voir carte) le 18 février suivant ; mais il refusa, ne voulant plus participer aux levées d'une conscription militaire qui lui paraissait intolérable.



Il fut nommé immédiatement président de la commission du magistrat du Rhin à Strasbourg. Il organisa cette administration chargée de la navigation du Rhin, de Bâle à l'embouchure, dont les attributions administratives et diplomatiques s'étendaient depuis les frontières de la Suisse jusqu'à celles de la Hollande. Déçu par cette nouvelle charge, il en démissionne en 1812 et il attendit vainement un meilleur poste que NAPOLEON n'a pas le loisir de lui offrir.

Créé baron de l'Empire le 9 septembre 1810, il se démit de ses fonctions administratives en 1812.

Depuis l'entrée à Paris des troupes de la Sixième Coalition, Jean François MERLET s'était retiré dans le canton où il est né.

Il avait tellement réussi à installer la Vendée dans la paix qu'en 1814, à la chute de NAPOLEON, les royalistes notoires, brutalement sortis de l'ombre où on les avait relégués, réclamèrent au représentant du roi LOUIS XVIII venu découvrir les provinces le retour de MERLET comme préfet de la Vendée.

Conseiller d'État aux Cent-Jours, il choisit, à la seconde Restauration du trône des Bourbons, une vie dans la retraite la plus profonde, après avoir dépensé la plus grande partie de sa fortune au service de son pays.

## Vie familiale

Fils aîné de Jean MERLET (16 mars 1735 - Trémont † 15 mars 1793 - Trémont) et de Marie Madeleine GRIGNON de LA GUIBERDIERE (2 juillet 1735 - Louerre † 1794 - Doué-la-Fontaine), Jean-François MERLET épouse le 1<sup>er</sup> février 1785, à Saumur, Marie Magdeleine CLEMENT (2 janvier 1764 - Saumur † 27 mai 1828 - Louresse-Rochemenier), dont il aura :

- *Marie-Eugénie* (4 mai 1785 - Parnay † 4 juillet 1876 - Louresse-Rochemenier), mariée le 5 octobre 1807 avec Alexandre Antoine Gérard GENET (1772 † 1834), dont postérité ;
- *Caroline* (1794 † 1890), mariée avec le chef de bataillon Gustave Léopold de STABENRATH, dont postérité ;
- *Camille* (1799 † 1841), marié en 1835 avec Virginie RUFFIN de LA MORANDIERE ;
- *Jean-Jacques* (1796 † 1851), sous-préfet de Beaupréau (23 août 1830), sans postérité.

## Paul Jean Benjamin CLEMENCEAU Grand-père de Georges (1777-1860)

Paul Jean Benjamin CLEMENCEAU est né au « Colombier » à Mouchamps le 21 juin 1777 et décédé à La Réorthe le 18 avril 1860 à l'âge de 82 ans ;

Fils de "Pierre" Paul CLEMENCEAU du COLOMBIER (1749-1825) et de Charlotte MAILLOT de LA BASTIERE (1750-1819)



Docteur en médecine, maire de La Réorthe, il y avait épousé le 16 mai 1809, Marie Thérèse Gabrielle JOUBERT, née à La Réorthe le 3 décembre 1787, y décédée le 26 décembre 1836, fille de Jean JOUBERT, notaire, intendant du marquis Sylvestre de CRUGY de MARCILHAC, baron de l'Aubraie, pour lequel il rachète l'Aubraie, bien national, et qui lui est finalement cédé, et de Françoise Henriette GREFFARD.



**Albert CLEMENCEAU**  
**Frère de Georges (1861-1955)**  
Lettre autographe

26 AVENUE DE VILLIERS

Paris 28 ~~Vdms~~ 1904

Monsieur,

Monsieur de Maizière me dit  
l'aimable réponse que vous avez faite  
à la requête que je l'avais prié de  
vous faire entre au nom d'un de mes amis.  
Il m'est agréable de voir de vous les  
remerciements de l'intéressé, auxquels je  
joins les miens pour votre empressement  
et votre désintéressement à donner la réponse  
demandée.

Veuillez agréer, Monsieur, mes  
salutations empreintes.

A. Clemenceau  
à la Cour



Albert CLEMENCEAU est né le 23 février 1861 à Nantes, et décédé le 23 juillet 1955 à Sceaux, à l'âge de 94 ans. Avocat, Chroniqueur judiciaire à "*La justice*", et homme politique. Il fut, aux côtés de M<sup>e</sup> Fernand LABORI, l'un des défenseurs dans les procès de l'affaire DREYFUS pour le journal *l'Aurore* et son gérant.

Fils de Benjamin CLEMENCEAU, Médecin (1810-1897) et de Sophie Eucharie Emma GAUTREAU (1817-1903)

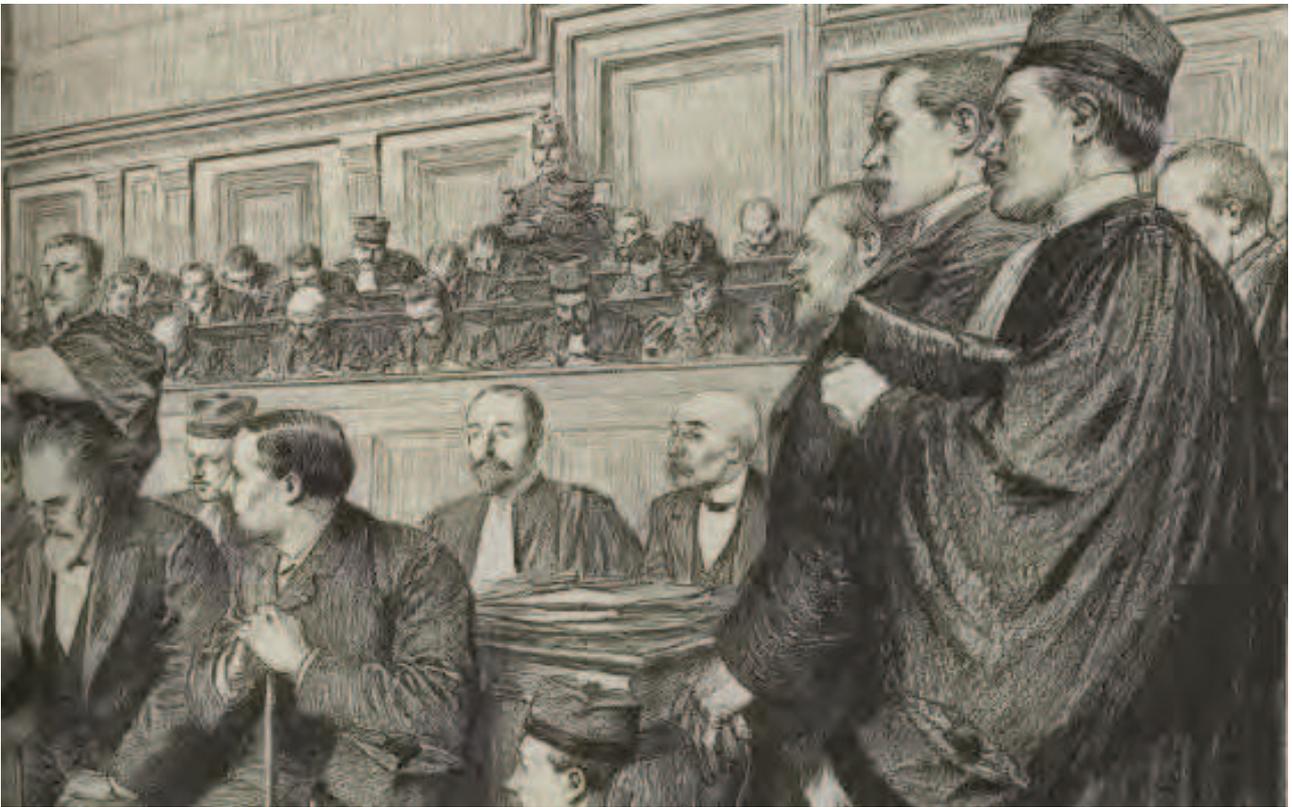
Marié le 17 mai 1888 à Paris, avec Marthe MEURICE (1863-1955) (Parents adoptifs : Paul MEURICE, Homme de Lettres (1818-1905) et Palmyre GRANGER dont :

- Lise CLEMENCEAU (1891-1921)
- Annette CLEMENCEAU (1895-1979)

Frère de :

- Emma CLEMENCEAU (1840-1928). Mariée en 1864 avec Léon JACQUET, Ingénieur de Marine (1828-1913)
- Georges «*Le Tigre*» CLEMENCEAU, Président du Conseil (1841-1929). Marié le 23 juin 1869 à New York (USA), avec Mary PLUMMER (1850-1922)
- Paul CLEMENCEAU, Ingénieur des Arts et Manufactures (1857-1946)





**Février 1898, au procès d'Emile Zola. A gauche, debout, Fernand Labori, avocat d'Emile Zola. Devant lui, penché, Ernest Vaughan, patron de l'Aurore. Au centre, Georges Clemenceau et son frère Albert sur le banc des avocats.**

Dessin de Louis Sabattier pour *l'Illustration* du 12 février 1898

Albert est le petit frère, le préféré de Georges CLEMENCEAU. De vingt ans son aîné, celui-ci éprouve à son égard un sentiment à la fois paternel et fraternel. Une fois devenu avocat, Albert, qui n'a guère encore de clientèle, rejoint son frère à *La Justice* afin de gagner sa vie. En 1888, il épouse Marthe MEURICE, fille de Paul MEURICE, ami et exécuteur testamentaire de Victor HUGO. En février 1898, Georges CLEMENCEAU obtient l'autorisation du parquet nécessaire pour que dans le procès ZOLA son frère puisse défendre le gérant du journal *L'Aurore*, coupable d'avoir publié « J'accuse.. ! ». Cette plaidoirie est le début du succès et Albert devient l'un des meilleurs avocats de l'époque. Pendant la Première Guerre mondiale, Georges, craignant de perdre ce frère profondément aimé, lui écrit des lettres où transparaissent son inquiétude et sa grande affection. Ainsi le 2 octobre 1914, le « Tigre » s'épanche sans retenue : « Mon petit frère chéri, ta lettre m'a vivement ému. Nous traversons un dur moment de notre vie. La parade des sentiments profonds n'est pas notre affaire. Nous avons le respect de ce que nous ressentons. Pourtant il y a des jours où il faut se dire une parole, comme tu l'as fait. Je suis content que tu aies déchiré le léger voile dont nous enveloppons tous deux notre affection. Je t'aime de toute l'affection de mon cœur. Il n'y a pas d'autre chose à dire. Et parce que je t'aime ainsi, je souffre de te voir au feu. J'aurais dû (je me le dis souvent) t'empêcher d'y aller, au lieu de seconder ton désir et je me ferais de bien amers reproches s'il t'arrivait un simple accident. Cette pensée m'obsède depuis que tu es parti. Ecris-moi quand tu pourras, cela me sera bon. Ce que tu feras de bien – et tu feras de très bien – mon petit, c'est toi qui le feras et nul autre. Je ne puis te dire cela sans songer à ceux qui nous ont aimés, choyés et faits ce que nous sommes. Jusqu'à mon dernier souffle je donnerai une pensée d'amour à notre chère Maman. Ma vie s'arrêtera un de ces jours. Il y a des jours où je voudrais bien que ce fût fini. Pas un mot de plus. »

Toute sa vie, Georges éprouve de la tendresse pour ce petit frère qui l'accompagne sans hésitation dans ses aventures personnelles telles que la création du journal *Le Bloc* en janvier 1901, la vente de Bernouville pour acheter Bélébat ou les négociations avec l'éditeur PLON et *L'Illustration* avant la publication du *Démophile*. Albert et Marthe ont deux filles et sa petite fille Lise, à la tête de la Fondation CLEMENCEAU, a perpétué le souvenir de son grand-oncle jusqu'à la fin de sa vie, en 2015.

## ACTUALITE VENDEENNE



Le bureau de Poste Clemenceau de La Roche sur Yon dispose depuis le 2 octobre 2017 d'un cachet philatélique qui est apposé sur demande au guichet (voir article à ce sujet dans ce bulletin) ou par correspondance.

Sans information sur la mise en service de ce TAD, nous n'avons pas pu réaliser d'oblitérations 1<sup>er</sup> jour.

A noter : ce TAD ne respecte pas les nouvelles règles définies par l'ARCEP qui impose que le nom de l'opérateur, figure obligatoirement sur les cachets postaux depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 (voir le communiqué de presse de la Poste de janvier 2018 dans ce bulletin).

A surveiller : une prochaine version avec la mention La Poste.

Un nouveau Timbre-à-Date pour les Sables d'Olonne.

Il s'agit d'une « lettre suivie » avec un complément d'affranchissement à l'aide d'une vignette de guichet dont le n° INSEE (85194) correspond bien aux Sables d'Olonne.

Tarif de la Lettre Suivie au 02/11/2017 = 1,13€ - Timbre = 0,85€ + vignette = 0,28€ soit 1,13€

Sur le TAD pas de mention « La Poste » mais le statut de « Lettre Suivie » confirme que ce cachet a bien été apposé dans un bureau de Poste.

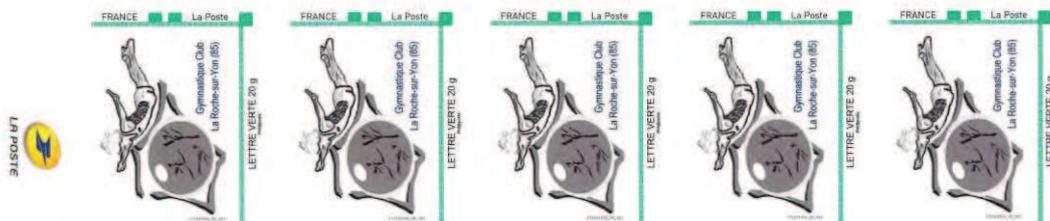


A l'occasion de son Gala de Noël, le Gymnastique Club de La Roche-sur-Yon a mis en vente un MTAM reprenant le logo de l'association.

Date de mise en vente : 16/12/2017

Imprimé en planche de 30 MTAM, je n'ai pas connaissance du nombre de planches réalisées.

Ci-contre à droite le MTAM et ci-dessous une bande de 5 timbres.



Jean-Marie LETERME

# RÉUNION DES ASSOCIATIONS VENDÉENNES

**Samedi 13 janvier 2018**

Le président de l'*Amicale Philatélique Luçonnaise*, Marc HOULBRECQUE, nous a gentiment accueillis dans la salle de la rue Dumaine pour cette deuxième réunion des associations vendéennes après celle du 22 janvier 2017 à La Roche-sur-Yon.

## Présents :

- Challans : Catherine DORBEAU, présidente, Geneviève DORBEAU
- La Roche-sur-Yon : Philippe MARTON, président, Pierre BARBIER, Jacques RAIMONDEAU
- La Tranche s/mer : André MICHAUD
- Les Sables d'Olonne : Jean-Louis GONIN, président
- Luçon : Marc HOULEBRECQUE, président, Pierre DUROY
- Saint-Gilles-Croix-de-Vie : Bernard HERBIN, président, Reine-Marie HERBIN
- Michel BERNIER : membre vendéen du CA du GPCO
- Didier LAPORTE : vice-président du GPCO pour la Vendée

## Absents excusés :

- Olonne s/mer : Jean-Pierre GERVAIS, président
- Montaigu : Philippe LEBOEUF, président
- Saint-Hilaire-de-Riez : William LEMP, président
- La Tranche s/mer : Jean-Claude PORCHER, président
- Fontenay-le-Comte : Marie-Claude STEVANT, présidente
- Pascal BANDRY : membre vendéen du CA du GPCO
- Raymond LOEDEC : président du GPCO

Nous avons commencé, quelques minutes **avant** l'heure fixée (15 h) – pas de quart d'heure vendéen !  
- par un rapide tour d'horizon des associations en termes d'adhérents (2017) :

- La Roche-sur-Yon : 57 adultes, aucun jeune
- Luçon : 37 adultes + un jeune de 16 ans (nouvel adhérent)
- St Gilles : 35 adultes + un jeune
- Fontenay : 28 adultes, aucun jeune
- Challans : 28 adultes + un jeune
- St Hilaire : 17 + un nouvel adhérent peut-être
- Olonne :
- Les Sables : 12 adultes (30 il y a deux ans), les cartophiles ont quitté l'Amicale pour rejoindre celle des cartophiles vendéens (non fédérée), aucun jeune
- Montaigu : une douzaine d'adultes, aucun jeune
- La Tranche : 12 adultes (en baisse), aucun jeune

## Congrès et exposition d'Availles (2017)

- 5 associations vendéennes présentes sur 10, les 5 autres absentes ou excusées : les 3 pouvoirs transmis à Didier Laporte, à sa demande, par les associations de Luçon, Montaigu et St Hilaire n'ont pu être pris en compte car non conformes aux statuts du GPCO
- 3 exposants vendéens seulement : le tableau ci-dessous est présenté, montrant l'évolution à la baisse du nombre d'exposants aux Fêtes du timbre depuis 2016 surtout.

## Exposants vendéens (en compétition hors LITT)

année	expo	nombre	
		jeunes	adultes
2010	FT Montaigu	9	23
2011	FT St Hilaire de Riez	13	19
2012	FT L'Aiguillon s/Vie	9	17
2013	FT Fontenay	8	27
2014	FT Olonnes	7	14
2015	FT Challans	1 + 2 HC	13
2016	FT Ste Hermine	0	7
2017 (pas de FT en Vendée)	Régionale Availles	0	3

2013 : jeunes de La Roche (5), Challans (2), Olonne (1)

2014-15 : Challans essentiellement

Pour donner l'occasion à des adhérents qui ne participent pas d'habitude aux expositions, Jean-François Duranceau a proposé de créer l'**opération « Coup de cœur »**. Elle consiste à réaliser de une à trois pages par exemple (formats A4 ou A3 si besoin) présentant un document par page qui représente un intérêt particulier pour l'adhérent. Un règlement est disponible distribué aux associations présentes. Quatre pages d'exemples indicatifs circulent, réalisés par Didier Laporte. Une discussion s'engage qui laisse apparaître une opinion positive sur cette initiative. C'est le public qui choisira ses trois présentations préférées en expliquant, facultativement, les raisons de son choix, selon l'avis des présents. Cette opération « Coup de cœur » devrait être mise en place à la *Fête du timbre* de St Gilles, les 10-11 mars prochain.

### ***Fête du timbre 2018, 2019 ...***

Bernard nous donne des informations sur l'édition 2018 qui aura lieu dans la salle de la Conserverie :

- Bons contacts avec le nouveau chef d'établissement de La Poste
- 2-3 voitures anciennes conduites par leur propriétaire permettront de faire un tour en ville moyennement une modeste participation financière
- Une Alpine sera exposée, ainsi que des maquettes prêtées par Jean-Pierre Hurtaud (La Roche)
- Exposition de voitures miniatures et de maquettes de bateaux.
- Inscriptions à l'exposition jusqu'au **5/02**.

En 2019 (9-10 mars), Luçon est candidate. L'exposition pourrait se tenir à L'Aiguillon s/mer. Philippe Lesage y présentera une partie de son exposition « Revivez la France ».

Le président de St Hilaire a proposé d'organiser l'édition 2020 mais refus à 70 % des adhérents.

### **Congrès régional et exposition 2019**

C'est normalement à la Vendée de prendre en charge cette manifestation. Du tour de table, il ressort que :

La Roche-sur-Yon qui a déjà organisé les deux dernières éditions (2009 et 2014) ne souhaite pas

prendre en charge cette manifestation en 2019, tout en laissant la porte ouverte pour 2024.

Rappel : Challans a organisé la manifestation en 1999, Luçon en 2004.

Dans la perspective d'une fusion (en 2019) des communes des Sables d'Olonne, Olonne s/mer et Château d'Olonne, le président de l'Amicale sablaise a évoqué une éventuelle fusion des deux associations (Les Sables et Olonne). Rien n'est décidé pour le moment.

**Une aide matérielle et humaine des associations présentes aux futurs organisateurs, quels qu'ils soient, est proposée.**

La présidente de Challans quittera définitivement ses fonctions en 2019.

Le président de St Gilles va déménager dans l'est du département mais reste président pour l'instant.

Est-il envisageable d'inverser les départements organisateurs (Vendée + Charente-Maritime) sur 2019-2020 pour laisser un peu plus de temps au choix d'une candidature vendéenne ?

En l'absence de certaines associations (notamment Fontenay et Olonne), la discussion ne peut aller plus loin.

La prochaine réunion des associations vendéennes aura lieu en principe le **dernier samedi de janvier 2019** (pour ne pas louper la galette !), dans un lieu à définir. Et justement, nous partageons de délicieuses galettes accompagnées d'un vin pétillant (avec modération) offerts par l'association luçonnaise : merci à elle !

Didier LAPORTE



## COMMUNIQUE DE PRESSE - LA POSTE - JANVIER 2018

À PARTIR DU 1<sup>er</sup> JANVIER 2018 LA MENTION « LA POSTE » DEVRA FIGURER SUR TOUS LES CACHETS POSTAUX PREMIER JOUR ET BUREAUX TEMPORAIRES.

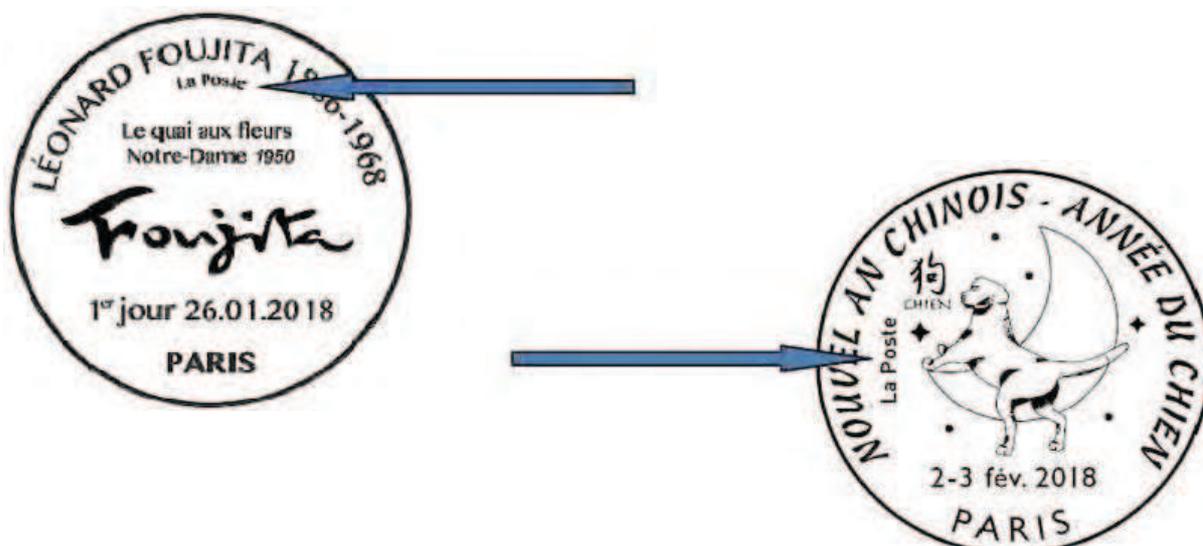
L'ARCEP, organisme chargé de la régulation des activités postales a établi une liste d'informations à mentionner sur le cachet postal (ou timbre à date). Celui-ci doit comporter à minima le nom de l'opérateur en charge de l'acheminement et la date de prise en charge de l'envoi. À travers ces informations, la sécurité juridique du dépôt peut être garantie aux utilisateurs.

Ces obligations découlent des dispositions de l'arrêté du 3 mai 2006 qui prévoit que « les règles concernant l'organisation des opérations de traitement des envois de correspondance doivent permettre d'identifier le prestataire traitant les envois de correspondance par voie de marquage des objets traités ou par tout autre procédé équivalent (article 3) ».

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, Phil@poste met en conformité les cachets d'oblitération « grand format » illustrés, soit tous les cachets des « Premier Jour » et des bureaux temporaires.

Cette nouvelle disposition est aussi de nature à protéger les philatélistes et la valeur de leurs collections, en restituant une valeur nouvelle au « cachet de La Poste », face aux « souvenirs philatéliques », aux vignettes qui sont quelquefois oblitérés par des cachets non postaux. Désormais, l'identification des cachets « grand format » illustrés postaux, marqués La Poste, garantira une intervention officielle de l'opérateur délégataire du service universel.

À noter : l'utilisation du nom « La Poste » sur tout support et de son logo est strictement interdite sans autorisation écrite du Groupe La Poste.



## DELAIS D'ACHEMINEMENT ET COUPLES DE LETTRES

Récemment apparu sur les vignettes LISA et les vignettes de machines de guichet, les couples de lettres indiquent le délai d'acheminement. On observe actuellement 5 couples de lettres : AA, BB, CC, DD et IP.

- AA = acheminement en J+1 (Lettre Prioritaire)



- CC = acheminement en J+4 (Ecopli)



- DD = acheminement en J+2 (Lettre Verte)

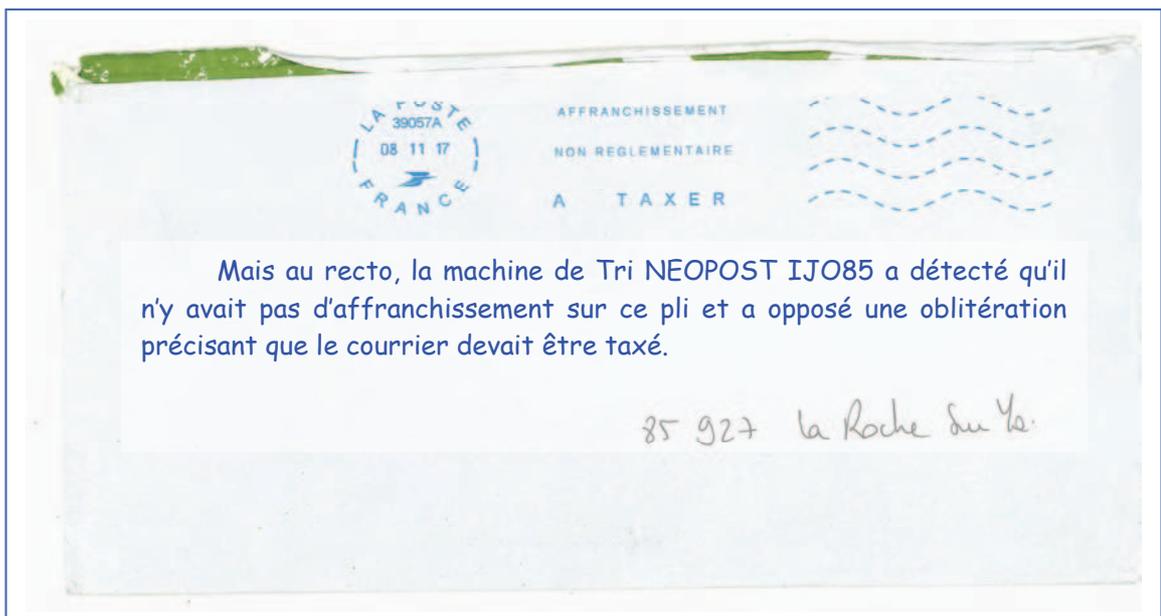


- BB = acheminement variable à l'international pour les livres et brochures
- IP = acheminement variable à l'international des envois prioritaires

A lire sur ce sujet, Les Feuilles Marcophiles n° 371 du 4<sup>ème</sup> trimestre 2017 et le bulletin n° 140 - Hiver 2017 de l'ACEMA.

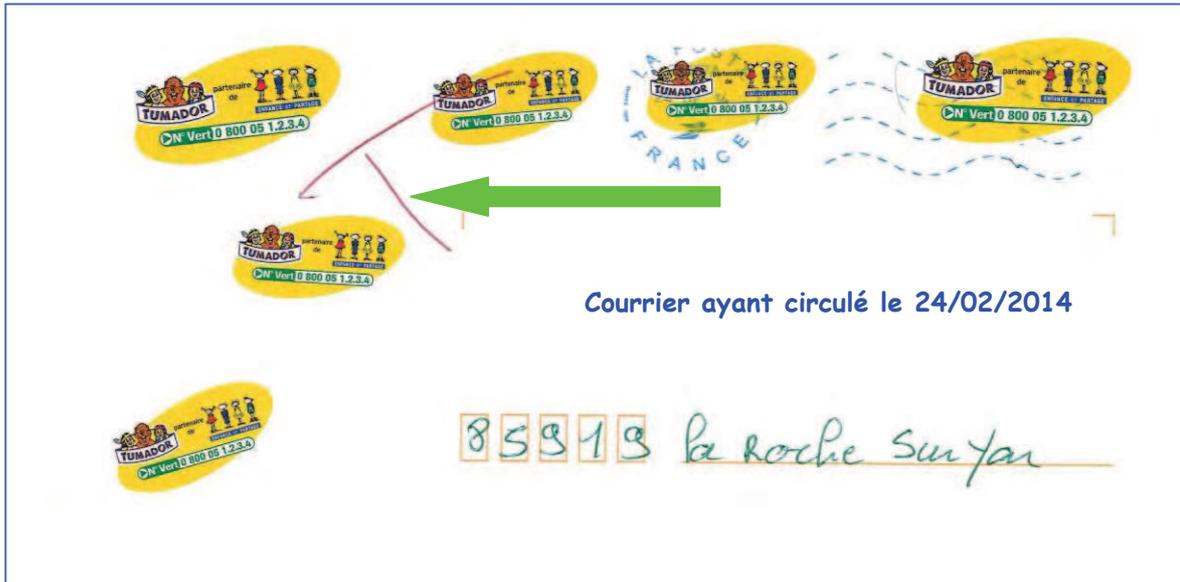
Jean-Marie LETERME

## QUELQUES CURIOSITES



Amusant cet affranchissement avec un timbre Liberté de Gandon de 0,10 francs (soit 0,01€) et un timbre Marianne de Lamouche à 0,01€. Les timbres représentent une valeur de 0,02€ et la vignette complément d'affranchissement Lettre Verte est de 0,71€ pour aboutir au tarif de 0,73€ prix de la Lettre Verte du 01/01/2017 au 31/12/2017.



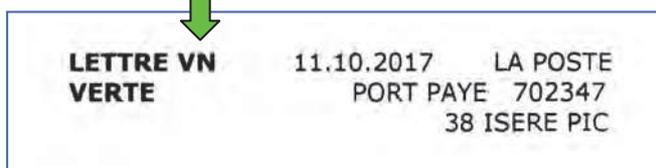
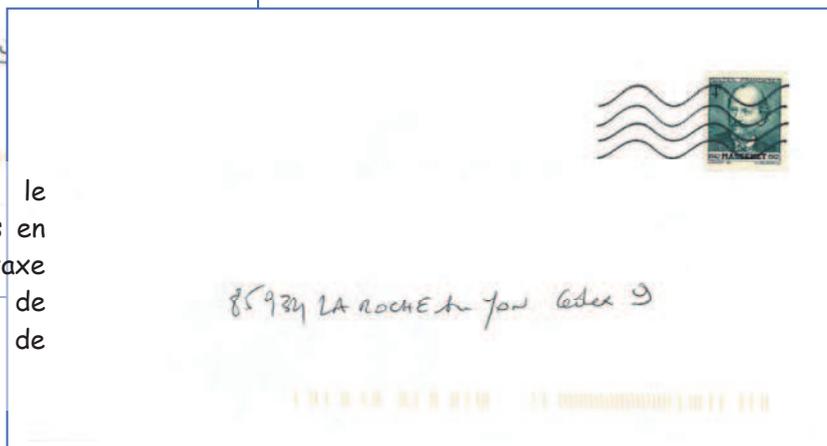




Enveloppe pliée dans la machine de tri TOSHIBA TSC 100 du CTC de La Roche sur Yon.

A gauche la version pliée, ci-dessous l'enveloppe dépliée.

L'affranchissement avec le timbre « Jules MASSENET », émis en 1942, n'a pas fait l'objet d'une taxe alors qu'il correspond à une valeur de 4 anciens francs, soit 0,04 cts de nouveaux francs, soit 0,01 € !



Sur cet affranchissement informatique : la mention VN veut dire Lettre Verte en Nombre.

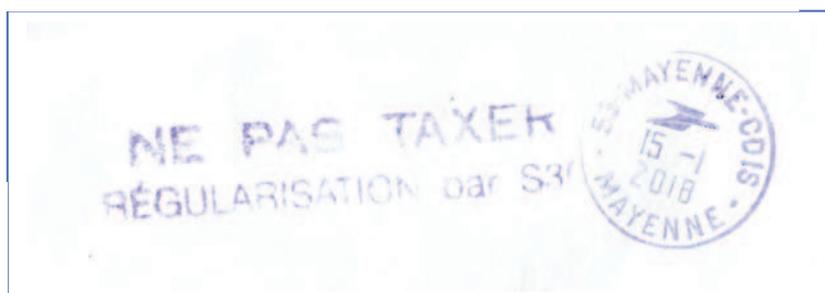
Timbre-à-Date muet : avec ce type d'oblitération aucune mention ne permet de connaître le lieu d'expédition.



A gauche, un joli défaut d'impression sur ce timbre Marianne et la Jeunesse Lettre Prioritaire. Conseil : il faut conserver ce type de défaut sur lettre entière.

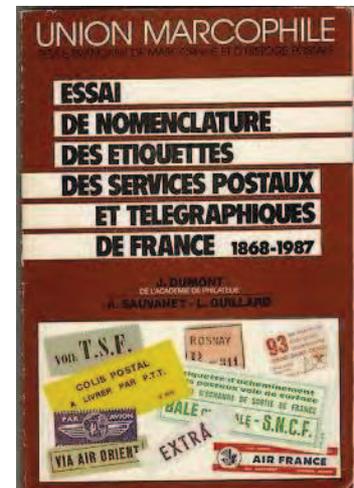
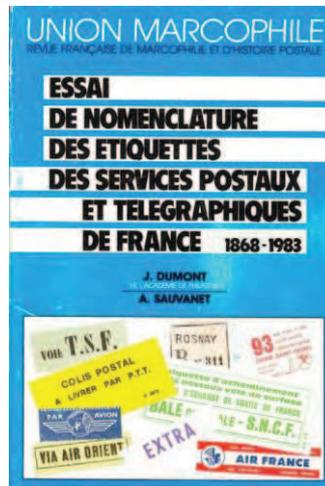
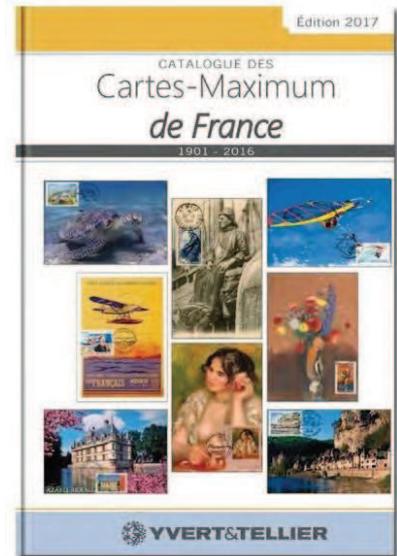
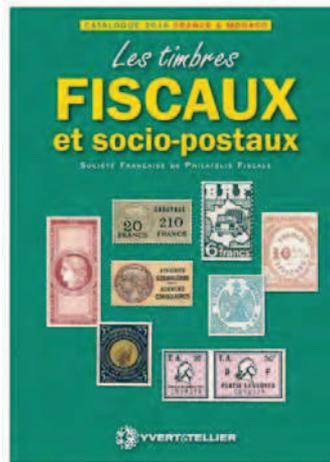
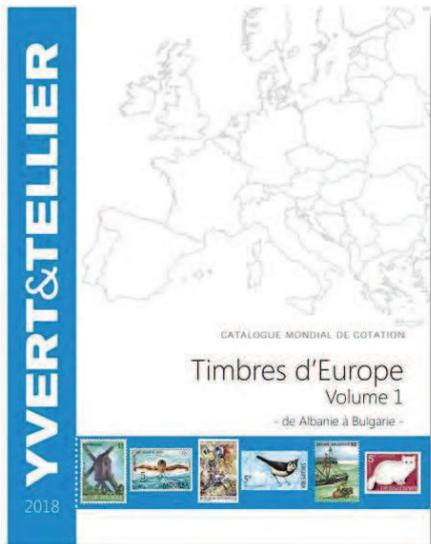
Ci-dessous, une jolie griffe linéaire pour indiquer qu'il ne faut pas taxer le courrier car l'expéditeur a régularisé la situation de non affranchissement.

N'hésitez pas à me transmettre vos curiosités pour en faire profiter tout le monde grâce à notre bulletin.

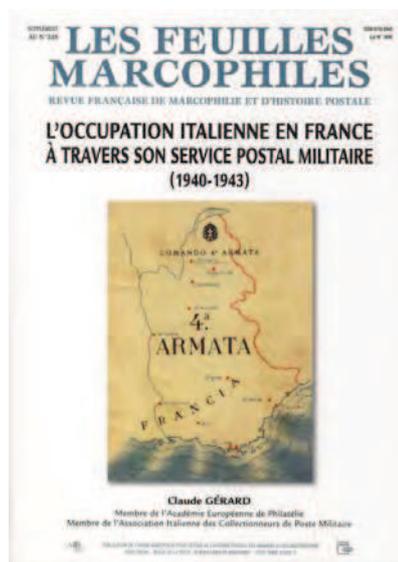
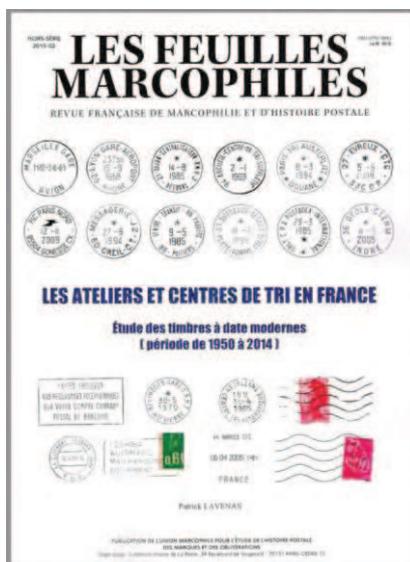


Jean-Marie LETERME

## MARS 2018 - NOUVEAUTES EN BIBLIOTHEQUE



La liste des ouvrages en bibliothèque est consultable et téléchargeable dans l'espace adhérents sur le site de l'APY : [apy85.fr/adhérents/divers/infos-sur-la-bibliotheque](http://apy85.fr/adhérents/divers/infos-sur-la-bibliotheque)



# MÉMENTO 2018

## CALENDRIER DES REUNIONS 2018 - 29, rue Anatole France

ADULTES		JEUNES	
de 9h30 à 12h00		de 9h30 à 12h00	
Dimanche 7 janvier	Galette + échanges	Dimanche 7 janvier	Galette
Dimanche 4 février	Echanges	Dimanche 28 janvier	
Dimanche 4 mars	Conférence <b>JP HURTAUD</b>	Dimanche 25 février	<b>Echanges</b>
Dimanche 1 <sup>er</sup> avril	Conférence <b>J. RAIMONDEAU</b>	Dimanche 25 mars	
Dimanche 6 mai	Echanges	Dimanche 29 avril	<b>Echanges</b>
Dimanche 3 juin	Conférence <b>P. BANDRY</b>	Dimanche 27 mai	
Dimanche 10 juin	Pique-nique	Dimanche 10 juin	Pique-nique
Dimanche 24 juin	Bulletin + échanges	Dimanche 24 juin	Avec adultes
Dimanche 2 septembre	Echanges	Dimanche 30 septembre	<b>Echanges</b>
Dimanche 7 octobre	Conférence <b>P. BARBIER</b>	Dimanche 28 octobre	
Dimanche 4 novembre	Echanges		
Dimanche 25 novembre	Conférence <b>JM LETERME</b>	Dimanche 25 novembre	Avec adultes

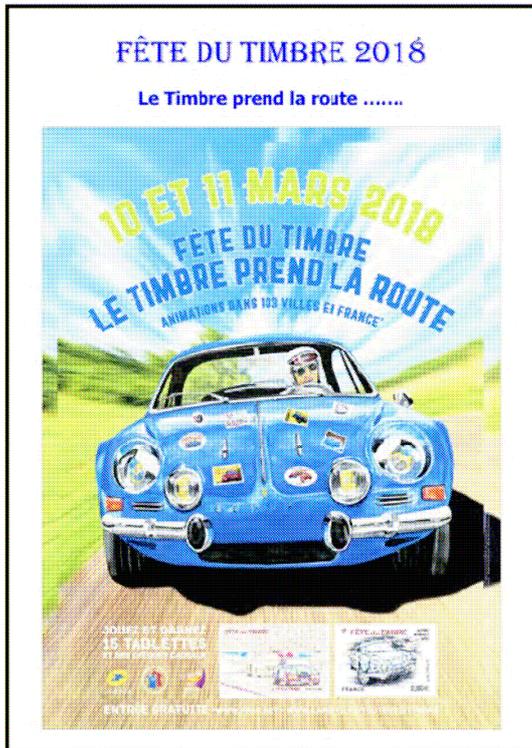
**Dimanche 9 Décembre 2018 - ASSEMBLEE GENERALE APY à 9h00**

## DATES EXPOSITIONS ET SALONS 2018

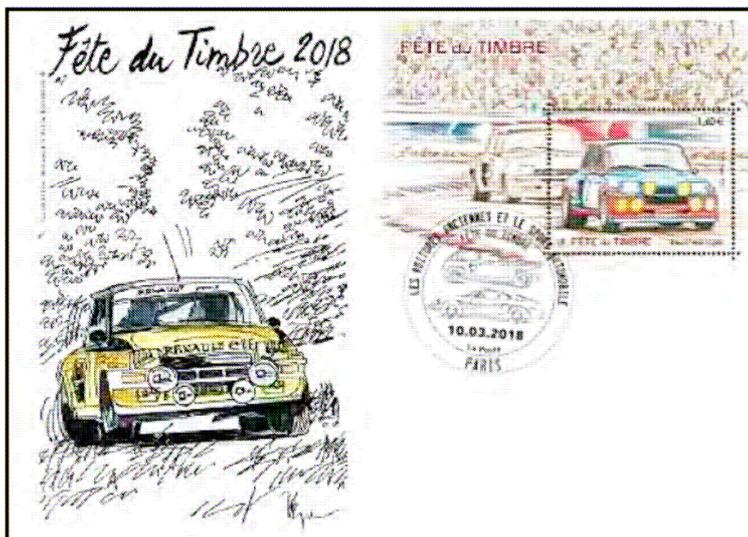
Date	Manifestation	Ville
21-janv-18	36 <sup>ème</sup> Salon des Collectionneurs	La Roche sur Yon
28-janv-18	Salon des Collectionneurs	Coulonges sur l'Autize
18-fév-18	Bourse des Collectionneurs	Olonne sur Mer
3-mars-18	Dispersion GPCO	Niort (79)
10 & 11-mars-18	Fête du Timbre	St Gilles-Croix-de-Vie
18-mars-18	14 <sup>ème</sup> Bourse des Collectionneurs	Challans
8-avril-18	28 <sup>ème</sup> Salon des Collectionneurs	Montaigu
29-avril-18	Salon des Collectionneurs	L'Aiguillon sur Mer
6-mai-18	Salon des Collectionneurs	St Hilaire de Riez
26-mai-18	Journée Thématique GPCO	Niort
7 au 10-juin-18	Paris Philex - Exposition Nationale et 91 <sup>ème</sup> Congrès FFAP	Paris
22-juil-18	Salon des Collectionneurs	Les Sables d'Olonne
26-août-18	Salon des Collectionneurs	St Gilles Croix de Vie
7-oct-18	Salon des Collectionneurs	Luçon
20 & 21-oct-18	Exposition Régionale et Congrès GPCO	Coulonges sur l'Autize
26 au 28-oct-18	Timbres Passion - Nationale Jeunesse	Périgueux
1 <sup>er</sup> -déc-18	Journée Traditionnelle GPCO	Niort (79)
20-janv-19	37 <sup>ème</sup> Salon des Collectionneurs	La Roche sur Yon

Les dates communiquées ci-dessus sont celles connues à la date de conception de ce mémento. L'APY ne pourra pas être tenue responsable des modifications qui pourraient intervenir.

# La Fête du Timbre à St GILLES CROIX DE VIE les 10 et 11 mars 2018



Souvenirs à vendre, thème voiture de sport : Alpine A 110



- \* Petite enveloppe + Timbre + TAD
- \* Carte postale + Timbre + TAD
- \* Grande enveloppe + Bloc + TAD



## Idées de sortie

CHALLANS  
Salle du petit palais  
Place Victor Charbonnel

DIMANCHE  
18 mars 2018




14<sup>ème</sup> Bourse des collectionneurs

Organisée par l'Association Philatélique Cartophile Challoisienne

Timbres - Cartes Postales - PNC -  
Vignettes - Monnaies - Fiches - Vises  
Papiers - Capotels de Champagne -  
Livres - Anciens - Médailles - Jouets

De 9 h à 18h  
Entrée Gratuite

Présence d'Angel Sanchez  
animateur de la bourse

Renseignements : 02 51 63 09 42

www.apcchalloisienne.com

MONTAIGU  
Vendée

Salle des fêtes

DIMANCHE  
8 AVRIL 2018

Entrée gratuite  
Ouvert de 10h à 18h

Timbres  
Cartes postales  
Monnaies  
Télécartes

28<sup>ème</sup> Salon  
des Collectionneurs

Organisé par  
l'Amicale Philatélique  
du Haut Bocage  
Tél. 06 37 07 14 96  
Coanimé : aph48@gmail.com

Centre philatélique  
cité de la poste

APHB  
Association Philatélique  
du Haut Bocage

CLUB DES CARTOPHILES ET COLLECTIONNEURS CHOLETAIS

CHOLET

2<sup>ème</sup> SALON  
MULTI-COLLECTIONS

CARTES POSTALES - PHILATÉLIE - MONNAIES  
DISQUES - LIVRES - VIEUX PAPIERS - BD  
FIGURINES - VOITURES MINIATURES...

DIMANCHE 22 AVRIL  
2018

Parc des Expositions de la Meilleraie  
Avenue Marcel Prat

OUVERT AU PUBLIC de 9 H à 17 H 30 sans interruption  
Entrée : 2 €

Renseignements : BP 60641 - 49300 CHOLET France - Tél : 02 41 65 25 42

L'Aiguillon s/Mer

Espace de la Mer

Dimanche  
29  
avril 2018

L'Amicale  
Philatélique  
Luçonnaise

Organisée par

5<sup>ème</sup> Salon  
des Collectionneurs

Cartes postales - Monnaies - Philatélie  
Voitures Miniatures - Livres Anciens - Vises Epaves  
Capotels de Champagne - Médailles - Divers

Entrée gratuite De 9h00 à 18h00  
sans interruption

POUR TOUTES RENSEIGNEMENTS : 02.51.30.06.12 - 06.03.00.51.46

Exposition de peinture toute la journée  
Association LES ARTS DE L'HERN




**timbro.fr**

DÉJÀ PLUS DE  
16 000 LOTS !

Le site de vente de  
**Timbres**  
magazine

**Nous aimons les timbres et nous les mettons en valeur, les rares comme les plus courants...**

Retrouvez un large choix de pays d'Europe et d'Outre-Mer, de toutes époques, avec des thématiques variées. Sélectionnez-les avec les mots-clés (tags)

